

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2602

14 novembre 2007

SOMMAIRE

Abira Holding S.A.	124883	Picardy Wind S.à r.l.	124880
Aristea S.à r.l.	124888	Ridgefield Midco	124891
ASW Investments 3 S.à r.l.	124877	Rosh Development S.A.	124886
Attitude Studio Lux S.A.	124878	Salon du Passage S.à r.l.	124887
Backstein Finanzgesellschaft A.G.	124873	San Pantaleo S.A.H.	124878
Barclays Alpheus Investments S.à r.l.	124889	Satisco S.A.	124887
BBA International Investments Sàrl	124876	Sivas Holding A.G.	124874
Boston S.A.	124875	Société en Nom collectif BEN HAIM - AL- LOUCHE	124887
Covesco S.A.	124889	Société Financière du Richemond S.A. ...	124888
Décharge FRIIDHAFF s.à.r.l.	124884	SOF-VII European Sub-Holdings I, S.à r.l.	124879
Dimpex S.A.	124876	Sophis Manco Luxembourg SA	124850
Donegal Wind S.à r.l.	124880	Starwood Capital UK S.à.r.l.	124882
Dunedin Investments S.à r.l.	124889	Suisse Alpine Energie Nouvelle S.A.	124873
Empé Immo S.A.	124886	Sunstar Capital (Luxembourg) S.A.	124875
Epic (Premier) S.A.	124896	Symprofile Business S.A.	124888
Fonsicar Managers S.à r.l.	124850	TIAA Lux 1	124882
Gavi S.A.	124896	TIAA Lux 2	124878
Heirens Constructions S.à.r.l.	124884	TIAA Lux 3	124880
Helena Investments S.à r.l.	124881	TIAA Lux 4	124881
HK Kichestudio S.à r.l.	124885	TIAA Lux 6	124881
HTA Investments 1 S.à r.l.	124877	TIAA Lux 7 S.à r.l.	124882
Immobilière Princesse S.A.	124888	Tomkins Engineering S.à r.l.	124890
Infovest S.A.	124889	Top-Solid S.à.r.l.	124885
Intercontinental CDO S.A.	124851	Tribel S.A.	124874
Japan Property Holdco S.à r.l.	124850	Vento Hermes S.à r.l.	124879
Juana Holding S.A.H.	124883	VII European Securities, S.à.r.l.	124879
Konkret S.à r.l.	124886	Weber Steve s.à r.l.	124884
Lifeware Holding S.A.	124883	Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA	124851
Lifeware Holding S.A.	124883	Wind Acquisition Holdings Finance II S.A.	124876
Mayroy	124884	Yellow Nova Services S.A.	124851
MC Weyer S.à r.l.	124886	Yellow Nova Services S.A.	124851
Mebaco S.à r.l.	124874		
Nyssa Sàrl	124887		
Oplux I S.à r.l.	124850		
Ostergaard's Bike Shop S.à r.l.	124885		
Pamekas Investments S.A.	124885		

Fonsicar Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 114.726.

Il résulte de la décision de l'associé unique du 27 septembre 2007, qu'il a été décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Pier Domenico Gallo, né le 4 mai 1939 à Cossano Belbo Italie et résidant professionnellement à Fiat 4, 1-2 Telegraph House, Rutland Gardens Londres SW7 1BX Royaume-Uni, à compter de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait le 2 octobre 2007.

FONSIKAR MANAGERS S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2007123251/43/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01786. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 1.151.677.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 127.974.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007123311/242/13.

(070142319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Sophis Manco Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 129.754.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007123329/239/12.

(070142019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Oplux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 88.200,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 116.547.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123363/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04558. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Yellow Nova Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 89.462.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.
TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007123362/805/14.
Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01197. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Intercontinental CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 85.334.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.
TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2007123357/805/15.
Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01215. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Yellow Nova Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 89.462.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.
TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007123356/805/14.
Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 132.468.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-ninth day of August.
Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

There appeared:

- 1) Serge Weinberg, partner, having its professional address at 40, rue La Boétie, 75008 Paris;
represented by Mr David Benhamou, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given in Paris,
on August 9, 2007;

2) Laurent Halimi, partner, having its professional address at 40, rue La Boétie, 75008 Paris; represented by Mr David Benhamou, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given in Paris, on August 9, 2007;

3) WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register;

represented by Mr David Benhamou, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given in Luxembourg, on August 8, 2007;

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles) of a company limited by shares (*société en commandite par actions*), governed by the relevant laws and by the present Articles, which is hereby incorporated:

I. Definitions - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. Capitalised words and expressions shall have the meanings set out below:

Accounting Period means each period of twelve months ending 31 December. The first Accounting Period shall begin on the incorporation of the Partnership and shall end on 31 December 2007;

Advisory Board Members means the members of the Advisory Board from time to time;

Advisory Board has the meaning given under Art. 13.;

Articles means these articles of association, as amended from time to time;

Affiliates means any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a holding company or parent undertaking or a Subsidiary of that person or a Subsidiary of any such holding company or parent undertaking provided however that an Investment shall not be deemed to be an Affiliate of the Investment Adviser by reason only of an Investment by the Partnership in such an Investment;

Base Fee has the meaning given under Art. 16.1;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks generally are open for the transaction of normal banking business in both Luxembourg and Paris;

Carried Interest Holder means any holder of Class C Shares in the Intermediary Company who invests in the Intermediary Company an amount equal to 1% of the Committed Funds in the form of capital contribution only;

Capital Contribution means the portion of each Shareholder's Commitment drawn down and contributed by such Shareholder as share capital in exchange for the issuance of Class A Shares of the Partnership;

Class A Shares means the shares held by the Shareholders;

Class B Share means the unlimited share held by the General Partner and having the characteristics and carrying the rights and obligations as set out in these Articles;

Class C Shares means the shares held by the Carried Interest Holders in the Intermediary Company;

Commitment(s) means such amounts (denominated in Euro) each Shareholder agrees to pay to the Partnership by subscribing for Class A Shares and through draw downs under a master shareholder facility agreement to be executed between each Shareholder and the Partnership;

Co-Investment Fees has the meaning given under Art. 16.3;

Commitment Period means the period of 36 months following the First Closing Date (which may be extended by the General Partner for up to one additional one year period);

Commitment of Carried Interest Holder means such amounts (denominated in Euro) each Carried Interest Holder agrees to pay to the Intermediary Company by subscribing for Class C Shares in the Intermediary Company;

Committed Funds means the aggregate amount of the Commitments and of the Commitments of Carried Interest Holders;

Default Redemption Price means the Redemption Price less a discount of thirty (30%) percent;

Defaulting Shareholder has the meaning given under Art. 10.6;

Drawdown Notice means the written notice delivered by the General Partner which determines the tranches and dates for the Commitments of the Shareholders to be paid;

Eligible Shareholders has the meaning given under Art. 8.2;

Euro or € means the lawful currency of the EU referred to in Article 2 of the EU Council Regulations (EV) No. 974/98 as amended or varied from time to time;

Final Closing Date means the last day of the Subscription Period, which is at most 12 months after the First Closing Date;

First Closing Date means the date on which Investors are first admitted to the Partnership as Shareholder, save the Founder Shareholders who for the purpose of the incorporation of the Partnership are admitted to the Partnership as Shareholders immediately upon incorporation;

French 3% Tax has the meaning given under Art. 25.;

Founder Shareholders means the Shareholders holding together three thousand one hundred (3,100) Class A Shares subscribed at the time of incorporation of the Partnership;

General Partner means WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l., a private limited liability company established at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, holder of one unlimited Class B Share;

Group means the Partnership, the Intermediary Company and all other Relevant Subsidiaries;

Indemnified Party means the General Partner, the Investment Adviser, the Advisory Board and their respective agents, affiliates, officers, directors, managers, shareholders and personnel which the Partnership has agreed to indemnify and hold harmless out of the Partnership's assets;

Initial Transfer Notice has the meaning given under Art. 8.2;

Intermediary Company means the Relevant Subsidiary of the Partnership, held up to 90,80% by the Partnership and up to 9,20% by the Carried Interest Holders, and through which the Partnership will realize all its Investments;

Investment means an investment made by the Partnership or any Relevant Subsidiaries in a real estate asset in compliance with the Investment Policy or, as the context requires, a proposed investment by the Partnership or any Relevant Subsidiaries, in both cases not being a temporary investment;

Investment Adviser means WEINBERG Capital Partners, société par actions simplifiée, governed by French laws, established at 40, rue La Boétie, 75008 Paris;

Investment Policy means the investment policy set out in the Private Placement Memorandum;

Investor means a person who has agreed to subscribe Commitments and «Investors» shall be construed accordingly;

Law or **Law of 10 August 1915** means the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time;

Management Fee has the meaning given under Art. 16.2;

Non Exempt Shareholder has the meaning given under Art. 25.;

Offset Amount has the meaning given under Art. 16.2;

Partnership means WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS #1 SCA, a Luxembourg company in the form of a société en commandite par actions or S.C.A (company limited by shares);

Private Placement Memorandum means the private placement memorandum of the Partnership;

Redemption Price means the 100% of the price at which the Shares have been issued, including any premium paid thereon if any and all accruals and /or unpaid portion of the distributable cash owed to the relevant Shareholder in accordance to Art. 22.;

Relevant Subsidiary means any Subsidiary, including the Intermediary Company, established or acquired from time to time by the Partnership for the purpose of holding Investment or Investments and the expression «Relevant Subsidiaries» shall be construed accordingly;

Remaining Shares has the meaning given under Art. 8.2;

Right of Election has the meaning given under Art. 8.2;

Right of First Refusal has the meaning given under Art. 8.2;

Second Transfer Notice has the meaning given under Art. 8.2,

Shareholders means the holders of the Class A Shares;

Shares has the meaning given under Art. 6.2,

Subscription Agreement means the agreement between the Partnership and each Shareholder setting forth (i) the Commitment of such Shareholder, (ii) the number of Class A Shares to be subscribed by such Shareholder, (iii) the amount of the facility granted to the Partnership by such Shareholder, (iv) the rights and obligations of such Shareholder in relation to its subscription for Class A Shares; and (v) representations and warranties given by such Shareholder in favour of the Partnership;

Subscription Period means the period starting on the First Closing Date and ending on the Final Closing Date;

Subsequent Shareholder(s) means any additional Shareholder(s) admitted after the First Closing Date;

Subsidiary means any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a subsidiary of that person or a subsidiary of any other subsidiary of that person;

Total Invested Commitments means the Commitments already paid by the Shareholders to the Partnership for the purposes of making Investments;

Transferee has the meaning given under Art. 8.2;

Transferor has the meaning given under Art. 8.2;

Undrawn Commitment means in relation to a Shareholder, the amount of its Commitment which, at the relevant time, remains available for draw down or which remains payable pursuant to a Drawdown Notice.

Art. 2. Name. There exists among the General Partner as the subscriber of the unlimited Class B Share, the Founder Shareholders and all those who may become owners of the Shares in the future, a Luxembourg company in the form of a «société en commandite par actions» under the name of WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS # 1 SCA (hereinafter the Partnership), which will be governed by the Law, as well as by these Articles.

Art. 3. Registered office. The registered office of the Partnership is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

The General Partner is authorised to transfer the registered office of the Partnership within the City of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner required for the amendment of the Articles.

In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent and either interfere or are likely to interfere with the normal activities of the Partnership at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Partnership which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 4. Object.

4.1 The object of the Partnership is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Partnership may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.2 The Partnership may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Partnership may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its Affiliates and companies of the Group. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Affiliates and companies of the Group. The Partnership may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

4.3 The Partnership may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.4 The Partnership may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Partnership against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.5 The Partnership may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property, including real estate property and including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

4.6 The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 5. Duration. The Partnership is incorporated for a limited duration of eight (8) years following the First Closing Date, subject to extension upon proposal of the General Partner for a maximum of two periods of one year each and thus for a maximum term of ten (10) years. The resolution to extend the duration of the Partnership beyond eight (8) years will be adopted by the general meeting of the Shareholders of the Partnership, with a majority of fifty per cent (50%), each time subject to the consent of the General Partner.

The Partnership shall terminate prior to its term, only upon proposal of the General Partner, by a resolution adopted by the general meeting of the Shareholders of the Partnership, with a majority of two-third of the votes cast where at least fifty (50) per cent of the voting rights is represented, subject to the consent of the General Partner.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The initial share capital of the Partnership is set at thirty-one thousand and ten Euro (EUR 31,010.-) divided into the following two classes of shares:

- (i) three thousand and one hundred (3,100) Class A Shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each; and
- (ii) one (1) Class B Share with a par value of ten Euro (EUR 10.-).

No other class of shares may be created without a decision of a meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to these Articles, and with the approval of the General Partner.

6.2 The Class A Shares and the Class B Share, when issued, shall individually be referred to as a Share and collectively as the Shares, whenever the reference to a specific category of Shares is not justified.

6.3 The issued capital of the Partnership may be increased or reduced by a decision of a meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to these Articles.

6.4 The authorised share capital of the Partnership is set at thirty-five million six hundred forty thousand and ten Euro (EUR 35,640,010.-), represented by three million five hundred sixty-four thousand (3,564,000) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

6.5 The General Partner is authorised for a period of 5 (five years) starting on the date of the publication of the incorporation deed of the Partnership:

(i) to issue up to three million five hundred sixty-four thousand (3,564,000) Class A Shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, within the limits of the authorised share capital indicated under Art. 6.4;

(ii) to waive or limit the Shareholders' preferential subscription rights; and

(iii) to record by way of a notarial deed each and any issuance of Class A Shares and to amend Art. 6. of the Articles and the share register of the Partnership accordingly.

Art. 7. Shares.

7.1 The Partnership recognises only one holder per Share. In the event that a Share is held by more than one person, the Partnership has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed or designated by the joint holders as the sole owner in relation to the Partnership.

7.2 The Shares of the Partnership are and will continue to be in registered form. The Shares are not certificated, but a certificate witnessing the registration of the relevant Shareholder in the share register of the Partnership and the number of Shares held by it shall be issued by the Partnership on request of the Shareholder.

7.3 A Share register shall be kept at the registered office of the Partnership and/or by a special registrar agent designated by the General Partner, if any. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers.

Art. 8. Shares Transfers.

8.1 The Shareholders will not be permitted to transfer their Shares prior to the end of the Commitment Period. Thereafter, Shareholders will be permitted to transfer their Shares, subject to the exercise of the right of first refusal by the other Shareholders as described below and subject to the consent of the General Partner.

8.2 Any Shareholder who wishes to transfer its Shares (the Transferor) to a proposed transferee, which is not a Shareholder (the Transferee), shall give 30 days prior notice of such intention to the General Partner, by registered letter, such notice specifying the number of Shares it wishes to transfer, the person(s) to whom it wishes to transfer the Shares, the intended price and a written undertaking of the Transferee of its firm intention to acquire the Shares concerned, to be bound by the Articles and the obligation to pay the remainder of any Undrawn Commitment (the Initial Transfer Notice).

Within five (5) Business Days of receipt of the Initial Transfer Notice by the General Partner, the General Partner shall give notice of the intended transfer by registered letter or against a receipt (the Second Transfer Notice) to the other Shareholders other than a Defaulting Shareholder (the Eligible Shareholders), specifying the (i) number of Shares to be transferred, and (ii) the price, in order for the respective Eligible Shareholders to be able to exercise partly or entirely their right of first refusal (the Right of First Refusal).

The Right of First Refusal of each Eligible Shareholder shall be calculated pro rata to the number of Shares for the time being held by it in relation to the total number of Shares held by the other Eligible Shareholders.

The Second Transfer Notice shall be accompanied by a copy of the Initial Transfer Notice and shall require each Shareholder to state by registered letter, within fifteen (15) Business Days of the reception of the Second Transfer Notice (i) whether or not it wishes to exercise its Right of First Refusal, (ii) the number of Shares over which it intends to exercise its Right of First Refusal and (iii) whether it intends to pre-empt more than its pro rata share in case not all the Eligible Shareholders exercise their full Right of First Refusal (the Right of Election). A Shareholder shall be deemed not to have exercised its Right of First Refusal and Right of Election in respect of the Shares, if the General Partner does not receive a response from such Shareholder within the aforementioned period.

Within the following fifteen (15) Business Days, the General Partner shall determine the number of Shares which have not been taken up by the Eligible Shareholders pursuant to the exercise of their respective Right of First Refusal and Right of Election (the Remaining Shares).

8.3 The General Partner will be entitled to withhold its consent to the proposed transfer for the Remaining Shares on the following grounds:

a) if the General Partner reasonably considers that the transfer would cause the Partnership to be dissolved;

b) if the General Partner considers that the transfer would violate any applicable law, regulation or any term of these Articles;

c) if the General Partner considers the transferee to be a competitor of the Partnership, Investment Adviser or their Affiliates or of inappropriate creditworthiness; and

d) save in the case of an otherwise permitted transfer to an Affiliate, if the transfer would result in the Transferor or Transferee holding Shares representing a Commitment of less than € 5.- million for legal entities and € 1.5 million for individuals.

The General Partner may condition any transfer on the receipt of legal opinions and other evidence of compliance with applicable securities and other laws.

All transfers are subject to the Transferee providing the General Partner with appropriate anti-money laundering documentation and, while the Transferor has outstanding Undrawn Commitments, proof that the Transferee has sufficient covenant strength to satisfy its obligations in relation to the transferred Undrawn Commitment. The Transferee will also be required to complete a Subscription Agreement under which he accepts to take over the Undrawn Commitments subscribed for by the Transferor.

No transfer of Shares will become effective unless and until the Transferee agrees in writing to fully and completely assume any outstanding obligations of the Transferor in relation to the transferred Shares (and the related Undrawn Commitment) under the relevant Subscription Agreement and agrees in writing to be bound by the Articles, whereupon the Transferor shall be released from (and shall bear no further liability for) such liabilities and obligations.

The General Partner shall, in case of refusal of the proposed Transferee, either propose another transferee or authorise the Partnership to redeem the transferred Shares, within the conditions provided for in the Articles.

Art. 9. Redemption.

9.1 The Partnership may acquire and hold its own Shares in accordance with the conditions and limits provided in the Law.

9.2 The Shares may only be redeemed whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interest of the Partnership.

9.3 Upon a decision by the General Partner to redeem any Share, such redemption shall be up to the amount and in terms specified by the General Partner in a notice served to the Shareholders, all in accordance with the limitations imposed by the Law and these Articles. Such notice will specify the number of Shares to be redeemed, the Redemption Price and the date upon which such redemption shall be effective.

9.4 A redemption of Shares must be approved by a resolution passed at a meeting of Shareholders in the manner required for the amendment of these Articles subject each time to the consent of the General Partner.

Art. 10. Subscription, Drawdown, Default.

10.1 The Shares shall be offered for subscription during the Subscription Period starting on the First Closing Date and ending on the Final Closing Date.

10.2 The Partnership shall issue Class A Shares following the drawdown of Shareholders' Commitments under the terms and conditions of any Subscription Agreement entered into with the Shareholders as well as pursuant to a reduction of Commitments due to a default of a Shareholder.

10.3 Any amount contributed to the share capital of the Partnership upon its incorporation by the Founder Shareholders in excess of their respective Commitment will be readjusted on the First Closing Date.

10.4 The General Partner may call and draw down Undrawn Commitments from Shareholders, pro rata to each Shareholder's Commitment and up to their respective Commitment, as needed, based on the capital needs of the Partnership as determined by the General Partner, in such instalments as the General Partner considers in its sole discretion will be needed to make investments, to pay service provider fees and to pay any other expenses or fees of the Partnership.

10.5 Each Drawdown Notice will provide for at least ten (10) Business Days' prior notice (by registered post or electronic mail) for payment by the recipient Shareholder of an amount in Euro no greater than its Undrawn Commitment. Each Drawdown Notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed investment.

10.6 If a Shareholder (a Defaulting Shareholder) fails:

to advance to the Partnership the amount which is the subject of a Drawdown Notice on or before the date of expiry of such Drawdown Notice; and

to remedy such default and to pay interest to the Partnership on the amount outstanding for the period from the date of expiry of such Drawdown Notice up to the date of payment thereof at the rate of 4% per annum above European Central Bank's base rate from time to time, on or before the expiry of 30 Business Days' notice from the General Partner requiring the Defaulting Shareholder to do so;

then the General Partner shall have the right (but shall not be required) without prejudice to any other rights that it or the Partnership may have so that interest as aforesaid shall continue to accrue after such period of 30 Business Days, to do any of the following:

to impose damages corresponding to 10% of the Commitment;

to set off any distributions to the Defaulting Shareholder until any amounts owing to the Partnership have been paid in full.

to cause the Undrawn Commitment of such Defaulting Shareholder to be forfeited (except that such Undrawn Commitment may survive for the purpose of a transfer as provided for hereunder) and the rights of the Defaulting Shareholder shall thereafter be limited to those agreed with the General Partner, and such Defaulting Shareholder shall cease to be a Shareholder for all purposes as at the date that the Undrawn Commitment of such Defaulting Shareholder is forfeited, as provided above;

to procure the sale of the Shares of the Defaulting Shareholder to a purchaser determined by application of the Shareholders' Right of First Refusal as of the date of default, at the Default Redemption Price, after the deduction of all fees and expenses incurred in relation to such default as determined at the discretion of the General Partner. The Default Redemption Price shall be payable immediately to the Partnership by the purchaser and to the Defaulting Shareholder only upon liquidation of the Partnership and after satisfaction of all other holders of Shares and shall not bear interest until such date. The General Partner shall be constituted the agent for the sale of the Defaulting Shareholder's Shares (as well as the Undrawn Commitment of such Defaulting Shareholder) and each Shareholder agrees to appoint or procure the appointment of the General Partner as its true and lawful attorney to execute any documents required in connection with such transfer if it shall become a Defaulting Shareholder and shall ratify whatever the General Partner shall lawfully do pursuant to such power of attorney and to keep the General Partner indemnified against any claims, costs and expenses which the General Partner may suffer as a result thereof. The purchaser shall, on completion of the transfer, be treated as a Shareholder;

to take any action as the General Partner may think necessary to enforce the obligations of the Defaulting Shareholder to make payment of any sums required pursuant to its Commitment;

to redeem the Shares of the Defaulting Shareholder at the Default Redemption Price, after the deduction of all fees and expenses incurred in relation to such default as determined at the discretion of the General Partner. The Default Redemption Price shall be payable upon liquidation of the Partnership and after satisfaction of all other holders of Shares and shall not bear interest until such date;

to exercise any other remedy available under applicable law; and

to admit a new Shareholder in order to replace the Defaulting Shareholder.

III. Management - Representation - Advisory Board

Art. 11. Management.

11.1 The Partnership shall be managed by the General Partner who shall be the liable partner (associé-gérant-commandité) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Partnership for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Partnership. The Shareholders shall refrain from acting in a manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall be liable to the extent of their Commitments made to the Partnership as set out in Article 20 below.

11.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Partnership's interest which are not expressly reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders in compliance with the investment objectives and strategy of the Partnership.

Art. 12. Authorised signature. The Partnership shall be bound towards third parties by the signature of the General Partner acting through one or more authorised signatories or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in its discretion.

Art. 13. Advisory Board.

13.1 The Partnership will be assisted by the Advisory Board. The Advisory Board shall be composed of five (5) members, representatives of Shareholders with the largest Commitments and who have informed the General Partner of their wish to participate thereon.

13.2 The Advisory Board shall approve all investment decisions which are (i) outside of the Investment Policy or (ii) related to potential conflicts of interests (including transactions with related parties).

13.3 The Advisory Board Members will have no authority to manage the Partnership. Except for those matters referred to under (i) and (ii) above, any action taken by the Advisory Board shall be advisory only, and the General Partner shall not be required or otherwise bound to act in accordance with any decision, action or comment of the Advisory Board or any of the Advisory Board Members.

13.4 The General Partner shall convene meetings of the Advisory Board and establish the frequency of Advisory Board meetings; it being specified that the Advisory Board shall meet at least once a year.

13.5 Decisions of the Advisory Board shall be made by a simple majority vote of the Advisory Board Members participating in or represented at (in accordance with the provisions defined below) a meeting, (physically or by any technological means), provided that at least 3 of the Advisory Board Members participate or are represented. The members of the Advisory Board will have the right to vote by facsimile or electronic mail before the meeting and will be deemed as participating in the meeting.

13.6 The decisions may also be made by written resolution, including by electronic mail. In such case, notwithstanding the provisions of the preceding paragraph, decisions are made by a simple majority of the Advisory Board Members.

13.7 The participation and vote of any Advisory Board Members subject to a conflict of interest will not be taken into account for the purpose of the preceding paragraphs. Each Advisory Board Member shall have one vote.

13.8 All the Advisory Board Members shall receive a meeting notice to attend Advisory Board meetings. Each Advisory Board Member may ask any other Advisory Board Member to represent him or her at a meeting and to vote in his or her name and on his or her behalf, provided that a power has been remitted to the representative for this purpose, with a copy to the General Partner.

13.9 Whenever the Advisory Board is requested to vote, minutes shall be drawn up by the General Partner and the latter shall send a copy of the same to each Advisory Board Member.

13.10 Where an Advisory Board Member is an employee or officer of a Shareholder and the employment of such member or office ceases for any reason, the appointment of such member shall automatically terminate and the relevant Shareholder shall specify a suitable replacement member.

13.11 An Advisory Board Member may resign at any time by giving a written notice therefore to the General Partner and the Advisory Board. The acceptance of a resignation shall not be necessary to make it effective. An Advisory Board Member may be removed with or without cause by decision of the General Partner.

Art. 14. Conflict of interests. In the event that the Partnership is presented with an investment proposal involving a property owned (in whole or in part) by, or disposal proposal to, either the Investment Adviser or any employee, officer, director or Affiliate of the Investment Adviser, including any investment funds managed, advised or sponsored by the Investment Adviser or its Affiliates, the General Partner will fully disclose and refer this conflict of interests to the Advisory Board. The Advisory Board must approve any such proposal referred to it before the investment is made.

All transactions, including transactions involving Affiliates of the Partnership, shall be under terms consistent with terms of transactions entered into on an arm's length basis.

In the event that the Partnership invests in, or makes a disposal to, a property or property holding company which was or is advised by the Investment Adviser or its Affiliates, the terms of such assistance shall be fully disclosed to the General Partner, which will notify the Advisory Board thereof, prior to any decision being made in respect of such investment. The Advisory Board must approve any such proposals referred to it before the investment is made.

The Investment Adviser will inform the General Partner and the Advisory Board of any business activities in which it or its Affiliates are involved which in its bona fide opinion will create a conflict of interests to arise in relation to the Partnership's investment activity and of any proposed Partnership's Investments in which any Shareholder has a vested interest.

Furthermore, the General Partner, the Investment Adviser and their Affiliates will not seek to establish a pooled collective investment scheme fund or vehicle having an investment policy substantially similar to the Investment Policy until the earlier of:

- The date on which 75% of the Committed Funds have been invested or are committed to be invested in an uncompleted transaction or development project; or
- The end of the Commitment Period,

(for the avoidance of doubt, buy-out and growth capital funds shall not be considered as having an investment policy substantially similar to the Investment Policy).

In the future the General Partner, the Investment Adviser and their Affiliates will be entitled to undertake real estate investment vehicle management or advisory and separate account asset management activities in the real estate sector as long as their investment strategies do not conflict with the Investment Policy and appropriate priority rights are preserved for the Partnership. None of the current activities conflicts with the strategies set out for the Partnership and the Investment Adviser.

Art. 15. Indemnification. The Partnership agrees to indemnify and hold harmless out of the Partnership's assets the Indemnified Party against any and all liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands, damages and expenses (including legal fees) incurred or threatened by reason of the Indemnified Party being or having been a member of the General Partner, of the board of managers of the General Partner, the Investment Adviser or an officer, director, manager, shareholder, agent or employee of the General Partner or the Investment Adviser or a member of the Advisory Board, provided that such person shall not be indemnified in respect of any matter resulting from its or his wilful misconduct, bad faith, fraud, reckless disregard or gross negligence.

Art. 16. Fees.

16.1 Base Fee

The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Base Fee) equal to:

from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds; and

thereafter, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the acquisition costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders.

For this purpose the winding up of any company in which an Investment is held or the permanent write-off of an Investment shall be treated as a realisation and provided that where an Investment has only been partially realised the appropriate portion of the acquisition cost to be taken into account for this clause shall be the portion of the acquisition cost of the Investment equal to the portion of the Investment that has not been realised,

in each case calculated by reference to the daily balances thereof during such period and including, in respect of the period prior to the Final Closing Date, the Commitments of Subsequent Shareholders which shall, for the above purpose be treated as having arisen as of the First Closing Date.

The Base Fee shall be payable quarterly in advance on 1 January, 1 April, 1 July and 1 October.

16.2 Management Fee

The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Management Fee) equal to:

from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds; and

thereafter, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the acquisition costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders.

For this purpose the winding up of any company in which an Investment is held or the permanent write-off of an Investment shall be treated as a realisation and provided that where an Investment has only been partially realised the appropriate portion of the acquisition cost to be taken into account for this clause shall be the portion of the acquisition cost of the Investment equal to the portion of the Investment that has not been realised,

in each case calculated by reference to the daily balances thereof during such period and including, in respect of the period prior to the Final Closing Date, the Commitments of Subsequent Shareholders which shall, for the above purpose be treated as having arisen as of the First Closing Date.

The Management Fee shall be payable quarterly in advance on 1 January, 1 April, 1 July and 1 October.

At the beginning of each quarter (1 January, 1 April, 1 July, 1 October), the Investment Adviser shall furnish the General Partner with a statement of the aggregate amount of 100% of the fees received by the Investment Adviser from the Partnership and/or the Relevant Subsidiaries during the preceding quarter in connection with any investment of the Partnership (the Offset Amount).

The General Partner shall compute the difference between the amount of Management Fee payable to the General Partner in respect of the current quarter and such Offset Amount, which difference shall be deemed to be the Management Fee to which the General Partner shall be entitled in respect of such quarter.

The amount of the Management Fee payable to the General Partner in respect of any quarter shall be a positive number. If the Offset Amount exceeds the amount of the Management Fee for any quarter, the amount of the Offset Amount in excess of the Management Fee for such quarter shall be deducted from the next quarterly amount payable to the General Partner, and the balance, if any, of the Offset Amount shall similarly be deducted from the amount of the subsequent quarterly amount payable to the General Partner, in the manner described above.

All the fees paid to the Investment Adviser by the Partnership and/or the Relevant Subsidiaries during the duration of the Partnership in connection with any investment of the Partnership shall in no case exceed the aggregate Management Fees before any deduction of the Offset Amount which would have been payable to the General Partner during the duration of the Partnership.

16.3 Co-Investment Fees

50% of any co-investment fees (the Co-Investment Fees) received by the Investment Adviser directly or indirectly from Shareholders and/or third-parties co-investors alongside the Partnership will be repaid by the Investment Adviser to the Partnership.

IV. General Meetings of Shareholders

Art. 17. Powers and voting rights.

17.1 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Partnership shall represent the entire body of Shareholders of the Partnership. Except as otherwise provided for by the Law, it may only resolve on any item generally whatsoever only with the consent of the General Partner.

17.2 Except as otherwise provided in these Articles, the notices and quorum rules required by the Law shall apply with respect to the meetings of Shareholders of the Partnership, as well as with respect to the conduct of such meetings.

17.3 Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person, whether a Shareholder or not, as his proxy in writing whether in original or by telefax, cable, telegram or telex.

17.4 Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of those present or represented but it being understood that any resolution shall validly be

adopted only with the approval of the General Partner. However, resolutions relating to inter alia the amendment of these Articles are to be passed by a majority of two-thirds of the votes cast where at least 50 per cent. of the voting rights is represented.

17.5 Any increase of any Shareholder's Commitment, change of the Partnership's nationality, modification of any right to distribution, modification of the majority requirements for the amendment of the Articles, as well as the decision to amend the articles of association of the Intermediary Company in order to amend any right of distribution and/or the majority requirements for the amendment of the articles of association of the Intermediary Company, shall require the unanimous consent of the Shareholders and the General Partner.

Art. 18. Meetings of Shareholders.

18.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the registered office of the Partnership, or at such other place in Luxembourg on 15th May at 1.00 p.m. If such day is a bank holiday in the city of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Luxembourg Business Day.

18.2 The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. A meeting must also be convened if Shareholders representing one tenth (1/10) of the Partnership's share capital so require. These meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.

18.3 All meetings of Shareholders shall be chaired by the General Partner or by any person designated by the General Partner.

18.4 The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary, appointed by the chairman, and the scrutineer, elected by the General Partner.

Art. 19. Convening notice.

19.1 Shareholders' meetings shall be convened by the General Partner and sent by registered mail at least eight days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address on record in the shares' register of the Partnership or by a publication in the Luxembourg press and in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial).

19.2 If all the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 20. Liability of Shareholders. The Shareholders are only liable up to the amount of their respective Commitment made to the Partnership.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 21. Accounting Period.

21.1 The Accounting Period of the Partnership shall begin on 1st January and it shall terminate on 31st December of each year. The first Accounting Period of the Partnership shall begin on the day of the incorporation of the Partnership and shall terminate on 31st December 2007.

21.2 The accounts of the Partnership shall be stated in Euro.

21.3 The accounts of the Partnership shall be audited by an independent auditor («réviseur d'entreprises agréé»), who shall satisfy the requirements of the Law as to honorability and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by the Law. The authorised independent auditor shall be appointed by the general meeting of the Shareholders with a majority of 50 percent of the votes cast, with the approval of the General Partner. The independent auditor continues to carry out its/their duties until its/their successor(s) is/are elected.

21.4 The authorised independent auditor in office may only be removed by the General Partner on serious grounds or upon termination of the audit mandate.

Art. 22. Allocation of Profits.

22.1 The gross profits of the Partnership stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profits of the Partnership. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Partnership is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Partnership's issued share capital.

22.2 The General Partner shall propose to the general meeting of Shareholders how the net profits shall be treated and the general meeting of Shareholders shall then resolve on the payment of annual dividends, provided however that no distribution may be made if as a result thereof, the net assets of the Partnership would fall below the minimum capital provided for by the Law.

22.3 The General Partner has the discretion to pay interim dividends each time net profit is available and in accordance with the Law.

22.4 Dividends may be paid in Euro or in any other currency determined by the General Partner and may be paid in such places and times as shall be determined by the General Partner.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 23. Dissolution - Liquidation.

23.1 The Partnership shall (i) be voluntarily dissolved upon proposal of the General Partner by a resolution adopted by the general meeting of the Shareholders of the Partnership, with a majority of two-third of the votes cast where at least fifty (50) per cent of the voting rights is represented, subject to the consent of the General Partner, in accordance with Art. 5. of the Articles or, (ii) automatically dissolve upon expiry of the duration thereof as set out in Art. 5.

23.2 The liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named, by the meeting of Shareholders, pursuant to the Law. The Shareholders' meeting will also determine the remuneration and the powers, subject to the Law of the liquidators.

VI. General Provision

Art. 24. Amendment to Articles. These Articles may be amended from time to time by a resolution adopted by a resolution of the meeting of Shareholders adopted in the manner set forth in Article 17.4.

Art. 25. French 3% Tax. Each Shareholder shall be obliged on admission to the Partnership to undertake that it and its direct and indirect shareholders will make any filing required (including, for the avoidance of doubt, an annual French Form 2746) to ensure that neither the Partnership, nor any of the Partnership's Subsidiaries, will be subject to taxation pursuant to Article 990D of the French Tax Code or any similar provisions in the future (the French 3% Tax).

If any Shareholder or one of its direct or indirect shareholders fails to make a necessary filing, such shareholder (the Non Exempt Shareholder) will irrevocably undertake to indemnify the Partnership and each of its Subsidiaries against any liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands and expenses in relation to any French 3% Tax that becomes payable by such entity as a result of this failure.

If such Non Exempt Shareholder does not make full payment of such amounts, the Partnership may offset an amount equal to the French 3% Tax together with all costs expenses and any other liabilities incurred by the Partnership or any of its Subsidiaries in respect thereof from distributions or any return of capital on (a) any shareholding owned, directly or indirectly, by such Non Exempt Shareholder, and (b) any shareholding in relation to which the direct owners of the shareholding remains the same but such Non Exempt Shareholder has ceased to be the owner, direct or indirect, of such direct owner and the Partnership shall be entitled not to register the transfer of any shares owned, directly or indirectly, by such Non Exempt Shareholder.

Art. 26. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, the appearing parties, represented as stated here-above, declare to subscribe to the shares of the Partnership as follows:

Mr Serge Weinberg subscribes to two thousand one hundred and seventy (2,170) Class A Shares of the Partnership, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, and pays the said Class A Shares up to the extent of twenty-five percent (25%), by way of a contribution in cash of an amount of five thousand four hundred and twenty-five Euro (EUR 5,425.-);

Mr Laurent Halimi subscribes to nine hundred and thirty (930) Class A Shares of the Partnership, having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, and pays the said Class A Shares up to the extent of twenty-five percent (25%), by way of a contribution in cash of an amount of two thousand three hundred and twenty-five Euro (EUR 2,325.-);

WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l. subscribes to one (1) Class B Share of the Partnership, having a par value of ten Euro (EUR 10.-), and pays the said Class B Share up to the extent of one hundred percent (100%), by way of a contribution in cash of an amount of ten Euro (EUR 10.-);

Evidence of the above cash payments, as listed under items 1) to 3), has been given by a certificate dated August 8, 2007, issued by SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A., with registered office at 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, to the undersigned notary, who expressly acknowledges the availability of the amount of seven thousand seven hundred and sixty Euro (EUR 7,760.-).

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended and expressly states that they have been fulfilled.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of its incorporation are estimated at approximately three thousand six hundred (3.600,-) euro.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation of the Partnership, the above appearing parties, representing the entirety of the subscribed share capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting of the shareholders of the Partnership and have passed the following resolutions:

The registered office of the Partnership is set at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

The company DELOITTE S.A., with registered office at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, is appointed as independent auditor of the Partnership, until the first annual general meeting of the Shareholders to be held in 2008.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Serge Weinberg, partenaire, résidant professionnellement au 40, rue La Boétie, 75008 Paris; ici représenté par Maître David Benhamou, avocat, résidant à Luxembourg, selon la procuration donnée à Paris, le 9 août 2007;

2) Mr Laurent Halimi, partenaire, résidant professionnellement au 40, rue La Boétie, 75008 Paris; ici représenté par Maître David Benhamou, avocat, résidant à Luxembourg, selon la procuration donnée à Paris, le 9 août 2007;

3) WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

ici représentée par Maître David Benhamou, avocat, résidant à Luxembourg, selon la procuration donnée à Luxembourg, le 8 août 2007;

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles parties comparantes, ès-qualité qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts suivants (les Statuts) d'une société en commandite par actions régie par les lois applicables et les présents Statuts:

I. Définitions - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes et expressions portant une majuscule ont le sens qui leur est conféré ci-dessous:

Actions (Shares) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 6.2;

Actions de Classe A (Class A Shares) désigne les actions détenues par les Actionnaires;

Action de Classe B (Class B Share) désigne l'action supportant une responsabilité illimitée détenue par l'Associé-Gérant-Commandité et ayant les caractéristiques et supportant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts;

Actionnaires (Shareholders) désigne les détenteurs d'Actions de Classe A;

Actionnaire Défaillant (Defaulting Shareholder) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 10.6;

Actionnaires Eligibles (Eligible Shareholders) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Actionnaires Fondateurs (Founder Shareholders) désigne les Actionnaires détenant ensemble 3.100 (trois mille cent) Actions de Classe A souscrites à la date de constitution de la Société;

Actionnaire Non Exonéré a le sens qui lui est conféré à l'Art. 25.;

Actionnaire(s) Ultérieur(s) (Subsequent Shareholder(s)) désigne tout/tous les Actionnaire(s) additionnel(s) qui sera/seront admis après le Premier Jour de Souscription;

Actions Restantes (Remaining Shares) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Apport En Capital (Capital Contribution) désigne la fraction de l'Engagement de chaque Actionnaire appelée et apportée par l'Actionnaire concerné comme capital social, en contrepartie de l'émission d'Actions de Classe A de la Société;

Associé-Gérant-Commandité (General Partner) désigne WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l., société à responsabilité limitée établie au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, détenteur d'une Action de Classe B supportant une responsabilité illimitée;

Avis d'Appel de Tranche (Drawdown Notice) désigne l'avis écrit notifié par l'Associé-Gérant-Commandité qui détermine les tranches et dates des Engagements des Actionnaires à payer;

Avis Initial de Transfert (Initial Transfer Notice) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Bulletin de Souscription (Subscription Agreement) désigne le contrat signé entre la Société et chaque Actionnaire indiquant (i) l'Engagement de cet Actionnaire, (ii) le nombre d'Actions de Classe A à souscrire par cet Actionnaire, (iii) le montant du prêt accordé à la Société par cet Actionnaire, (iv) les droits et obligations de cet Actionnaire eu égard à

sa souscription d'Actions de Classe A; et (v) les déclarations et garanties données par cet Actionnaire en faveur de la Société;

Cessionnaire (Transferee) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Cédant (Transferor) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Commission de Base (Base Fee) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 16.1;

Commission de Gestion (Management Fee) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 16.2;

Commissions de Co-Investissement (Co-Investment Fees) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 16.3;

Comité Consultatif (Advisory Board) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 13;

Conseil en Investissement (Investment Adviser) désigne WEINBERG Capital Partners, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège est sis à Paris (75008) au 40, rue La Boétie;

Dernier Jour de Souscription (Final Closing Date) désigne le dernier jour de la Période de Souscription, qui intervient au plus tard 12 mois après le Premier Jour de Souscription;

Droit de Préemption (Right of First Refusal) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Droit de Préemption Supplémentaire (Right of Election) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Engagement(s) (Commitment(s)) désigne les montants (libellés en Euros) que chaque Actionnaire s'engage à payer à la Société en souscrivant des Actions de Classe A et via des appels de tranches aux termes d'un contrat cadre de prêt d'actionnaire (master shareholder facility agreement) qui sera signé entre chaque Actionnaire et la Société;

Engagement de Porteur de Carried Interest (Commitment of Carried Interest Holder) désigne les montants (libellés en Euros) que chaque Porteur de Carried Interest s'engage à payer à la Société Intermédiaire en souscrivant des Parts Sociales de Classe C de la Société Intermédiaire;

Engagement Global (Committed Funds) désigne la somme totale des Engagements et des Engagements des Porteurs de Carried Interest;

Engagement Global Investi (Total Invested Commitments) désigne les Engagements déjà payés par les Actionnaires à la Société en vue de réaliser des Investissements;

Engagement Non Appelé (Undrawn Commitment) désigne, pour un Actionnaire, le montant de son Engagement qui, à une date donnée, n'a pas encore été appelé ou qui n'a pas encore été payé suite à un Avis d'Appel de Tranche;

Euro(s) ou € désigne la devise ayant cours légal dans l'UE visée à l'Article 2 du Règlement du Conseil de l'Union Européenne (EV) N ° 974/98, tel que ponctuellement modifié;

Exercice Comptable (Accounting Period) désigne chaque période de douze mois se terminant le 31 décembre. Le premier Exercice Comptable commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2007;

Filiale désigne toute société ou entreprise qui, à l'égard de la personne concernée, est une filiale de cette personne ou une filiale de toute autre filiale de cette personne;

Filiale Concernée (Relevant Subsidiary) désigne toute Filiale, y compris la Société Intermédiaire, constituée ou acquise par la Société en vue de détenir un ou des Investissements, et, l'expression «Filiales Concernées» doit être interprétée en conséquence;

Groupe (Group) désigne la Société, la Société Intermédiaire et toutes les autres Filiales Concernées;

Impôt Français de 3 % (French 3% Tax) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 25.;

Investissement (Investment) désigne un investissement réalisé par la Société ou toutes Filiales Concernées dans un actif immobilier, conformément à la Politique d'Investissement ou, si le contexte l'exige, un investissement proposé par la Société ou toutes Filiales Concernées, étant précisé que dans les deux cas, l'investissement n'est pas un investissement temporaire;

Investisseur (Investor) désigne une personne qui a accepté de souscrire un Engagement et «Investisseurs» s'interprète en ce sens;

Jour Ouvrable (Business Day) désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) lors duquel les banques sont en général ouvertes pour leurs activités bancaires habituelles au Luxembourg et à Paris;

Loi (Law) ou Loi du 10 août 1915 (Law of 10 August 1915) désigne la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que ponctuellement modifiée;

Membres du Comité Consultatif (Advisory Board Members) désigne les membres du Comité Consultatif, à une date donnée;

Mémorandum de Placement Privé (Private Placement Memorandum) désigne le mémorandum de placement privé de la Société;

Montant Imputable (Offset Amount) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 16.2;

Parts Sociales de Classe C (Class C Shares) désigne les parts sociales détenues par les Porteurs de Carried Interest dans la Société Intermédiaire;

Partie Indemnisée (Indemnified Party) désigne l'Associé-Gérant-Commandité, le Conseil en Investissement, le Comité Consultatif et leurs mandataires, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, responsables, actionnaires/associés et salariés respectifs que la Société a accepté d'indemniser sur les actifs de la Société;

Période de Souscription (Subscription Period) désigne la période qui débute par le Premier Jour de Souscription et se termine par le Dernier Jour de Souscription;

Période d'Investissement (Commitment Period) désigne la période de 36 mois à compter du Premier Jour de Souscription (qui peut être étendue par l'Associé-Gérant-Commandité d'une période supplémentaire d'un an au maximum);

Politique d'Investissement (Investment Policy) désigne la politique d'investissement prévue par le Mémoire de Placement Privé;

Porteur de Carried Interest (Carried Interest Holder) désigne tout détenteur de Parts Sociales de Classe C de la Société Intermédiaire investissant dans la Société Intermédiaire un montant égal à 1% de l'Engagement Global sous la forme d'un apport en capital seulement;

Premier Jour de Souscription (First Closing Date) désigne la date à laquelle les Investisseurs sont initialement admis dans la Société en qualité d'Actionnaires, à l'exception des Actionnaires Fondateurs qui, pour les besoins de la constitution de la Société, sont admis dans la Société en qualité d'Actionnaires dès la constitution;

Prix de Rachat (Redemption Price) désigne 100 % du prix auquel les Actions ont été émises, y compris, le cas échéant, toute prime d'émission payée à cette occasion et tous les montants courus et/ou partie non payée des liquidités distribuables dues à l'Actionnaire concerné, conformément à l'Art. 22.;

Prix de Rachat En Cas de Défaillance (Default Redemption Price) désigne le Prix de Rachat, moins une décote de trente pour cent (30 %);

Second Avis de Transfert (Second Transfer Notice) a le sens qui lui est conféré à l'Art. 8.2;

Société (Partnership) désigne WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS #1 SCA, société de droit luxembourgeois ayant la forme d'une société en commandite par actions;

Sociétés Affiliées (Affiliates) désigne toute société ou entreprise qui par rapport à la personne concernée est une société holding, société mère ou Filiale de cette personne ou une Filiale d'une telle société holding ou société mère, étant précisé cependant qu'un Investissement n'est pas réputé être une Société Affiliée du Conseil en Investissement du seul fait d'un Investissement par la Société dans cet Investissement;

Société Intermédiaire (Intermediary Company) désigne la Filiale Concernée de la Société, détenue à hauteur de 90,80% par la Société et à hauteur de 9,20% par les Porteurs de Carried Interest, et à travers laquelle la Société réalisera tous les Investissements;

Statuts (Articles) désigne les présents statuts, tels que ponctuellement modifiés.

Art. 2. Dénomination. Il existe entre l'Associé-Gérant-Commandité, en tant que souscripteur de l'Action de Classe B supportant une responsabilité illimitée, les Actionnaires Fondateurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des Actions dans le futur, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois prenant la dénomination de WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS # 1 SCA (ci-après, la Société), qui sera régie par la Loi et les présents Statuts.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis à Luxembourg ou à l'étranger, par une résolution de l'Associé-Gérant-Commandité.

L'Associé-Gérant-Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société en tout autre lieu de la commune de Luxembourg. Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par voie de résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

Si l'Associé-Gérant-Commandité décide que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, et qu'ils entravent ou sont susceptibles d'entraver l'exercice de l'activité normale de la Société au siège social, ou, la communication entre le siège et les personnes à l'étranger, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ce transfert provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité luxembourgeoise de la Société, laquelle demeurera une société luxembourgeoise en dépit du transfert provisoire.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société peut procéder à l'achat de participations, intérêts et parts, au Luxembourg ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et s'occuper de leur gestion. En particulier, la Société peut acheter, par voie de souscription, d'achat, d'échange ou de toute autre manière, des actions, parts sociales ou autres titres de participation, obligations, certificats de dépôt et autres instruments de créance, et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par une entité publique ou privée, quelle qu'elle soit.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut émettre, par voie de placement privé seulement, des obligations, billets à ordre et toute forme de créance et/ou actions. La Société peut prêter des fonds, y compris les produits de tout emprunt et/ou émission de titres de créance, au profit de ses Sociétés Affiliées et des sociétés du Groupe. De plus, la Société peut donner des garanties et accorder des sûretés au profit de tiers en vue de garantir ses obligations ou les obligations de ses Sociétés Affiliées et des sociétés du Groupe. La Société peut aussi nantir, transférer, grever ou créer toute autre sûreté sur tout ou partie de ses actifs.

4.3 La Société peut également investir dans l'achat et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

4.4 De manière générale, pour ses investissements, la Société peut utiliser les techniques et instruments permettant une gestion efficace du portefeuille, y compris les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et tout autre risque.

4.5 La Société peut accomplir toute opération commerciale et/ou financière se rapportant à un investissement, direct ou indirect, en biens meubles ou immeubles (y compris les biens immobiliers) comme par exemple l'achat, la propriété, la location, le bail, la division, le drainage, la mise en valeur, le développement, l'amélioration, la culture, la construction sur, la vente ou tout autre acte de disposition, l'hypothèque, le nantissement ou tout autre acte grevant, se rapportant à un bien meuble ou immeuble.

4.6 La description qui précède doit être entendue dans son acception la plus large possible. L'énumération qui précède n'est pas exhaustive.

Art. 5. Durée. La Société est formée pour une durée limitée de huit (8) ans suivant le Premier Jour de Souscription, sous réserve de toute extension de cette durée sur proposition de l'Associé-Gérant-Commandité pour au plus deux périodes d'une (1) année chacune et donc une durée totale maximum de dix (10) ans. La décision d'étendre la durée de la Société au-delà des huit (8) ans sera prise par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, à la majorité de cinquante pour cent (50 %), et à chaque fois sous réserve de l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité.

La Société peut être dissoute avant l'expiration du terme, uniquement sur proposition de l'Associé-Gérant-Commandité, par voie de résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, à la majorité des deux-tiers des voix exprimées, sous réserve qu'au moins cinquante (50) pour-cent des droits de vote soient représentés et sous réserve de l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité.

II. Capital social - Actions

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social initial de la Société est fixé à trente et un mille dix Euros (EUR 31.010,-) divisé en deux classes d'actions:

- (i) trois mille cent (3.100) Actions de Classe A, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune; et
- (ii) une (1) Action de Classe B, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-).

Aucune autre classe d'actions ne pourra être créée sans l'approbation de l'assemblée générale des Actionnaires statuant de la manière prévue pour la modification des présents Statuts, avec l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité.

6.2 Lorsqu'elles sont émises, les Actions de Classe A et l'Action de Classe B sont désignées individuellement par une Action et ensemble par les Actions, à chaque fois que la référence à une classe particulière d'Actions n'est pas justifiée.

6.3 Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant de la manière prévue pour la modification des présents Statuts.

6.4 Le capital social autorisé de la Société est fixé à trente-cinq millions six cent quarante mille et dix Euros (EUR 35.640.010,-), représenté par trois millions cinq cent soixante-quatre mille (3.564.000) Actions de Classe A et une (1) Action de Classe B, ayant chacune une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-).

6.5 L'Associé-Gérant-Commandité est autorisé, pendant une période de 5 (cinq) ans à partir de la date de publication de l'acte de constitution de la Société:

- (i) à émettre jusqu'à concurrence de trois millions cinq cent soixante-quatre mille (3.564.000) Actions de Classe A, ayant une valeur nominale dix Euros (EUR 10,-) chacune, dans les limites du capital autorisé indiqué à l'Art. 6.4;
- (ii) à limiter ou suspendre les droits de souscription préférentielle des Actionnaires; et
- (iii) à enregistrer, par voie d'acte notarié, chacune des émissions d'Actions de Classe A, et, à modifier l'Art. 6 des Statuts et le registre des Actionnaires de la Société en conséquence.

Art. 7. Actions.

7.1 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une Action appartient à plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'au moment où une personne est désignée par les co-détenteurs comme le propriétaire unique vis-à-vis de la Société.

7.2 Les Actions de la Société sont et resteront nominatives. Les Actions ne sont pas des actions avec certificats (certificated shares), mais un certificat établissant l'inscription de l'Actionnaire concerné dans le registre des Actionnaires de la Société, ainsi que le nombre d'Actions qu'il détient, pourra être émis par la Société sur demande de l'Actionnaire.

7.3 Un registre des Actionnaires est conservé au siège social de la Société et/ou par un agent de registre spécial désigné par l'Associé-Gérant-Commandité, le cas échéant. Le registre indique le nom de chaque Actionnaire, son lieu de résidence ou élection de domicile, le nombre et la classe d'Actions qu'il détient, les montants libérés pour chaque Action ainsi que les transferts d'Actions et les dates correspondantes.

Art. 8. Transferts des Actions.

8.1 Les Actionnaires ne seront pas autorisés à transférer leurs Actions avant la fin de la Période d'Investissement. A l'issue de cette période, les Actionnaires seront autorisés à transférer leurs Actions, sous réserve de l'exercice du droit

de préemption des autres Actionnaires, tel que décrit ci-après et sous réserve de l'accord de l'Associé-Gérant-Commandité.

8.2 Tout Actionnaire qui souhaite transférer ses Actions (le Cédant) à un cessionnaire proposé, qui n'est pas un Actionnaire (le Cessionnaire), doit en donner notification préalable à l'Associé-Gérant-Commandité au moins trente (30) jours à l'avance, par lettre recommandée, en indiquant le nombre d'Actions qu'il souhaite transférer, la(les) personne(s) auxquelles il souhaite les transférer, le prix envisagé ainsi qu'un engagement écrit du Cessionnaire sur son engagement ferme d'acheter les Actions en question, d'être lié par les Statuts et l'obligation de payer le solde de tout Engagement Non Appelé (l'Avis Initial de Transfert).

Dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la réception d'un Avis Initial de Transfert par l'Associé-Gérant-Commandité, l'Associé-Gérant-Commandité notifie le transfert projeté par lettre recommandée ou remise en main propre (le Second Avis de Transfert) aux autres Actionnaires à l'exclusion de tout Actionnaire Défaillant (les Actionnaires Eligibles), en indiquant (i) le nombre d'Actions à transférer, et (ii) le prix, afin de permettre aux Actionnaires Eligibles d'exercer, en tout ou partie, leur droit de préemption (le Droit de Préemption).

Le Droit de Préemption de chaque Actionnaire Eligible est calculé au pro rata du nombre d'Actions détenues par l'Actionnaire Eligible concerné par rapport au nombre total d'Actions détenues par les autres Actionnaires Eligibles.

Une copie de l'Avis Initial de Transfert est jointe au Second Avis de Transfert demandant à chaque Actionnaire d'indiquer, par voie de lettre recommandée, dans les quinze (15) Jours Ouvrables suivant la réception du Second Avis de Transfert (i) s'il souhaite ou non exercer son Droit de Préemption, (ii) le nombre d'Actions sur lesquelles il souhaite exercer son Droit de Préemption, et (iii) s'il souhaite préempter plus que sa part au pro rata, dans l'hypothèse où un ou plusieurs Actionnaires Eligibles n'exerceraient pas la totalité de leur Droit de Préemption (le Droit de Préemption Supplémentaire). Un Actionnaire est réputé ne pas avoir exercé son Droit de Préemption et son Droit de Préemption Supplémentaire au titre des Actions si l'Associé-Gérant-Commandité ne reçoit pas la réponse de cet Actionnaire dans la période susmentionnée.

Dans les quinze (15) Jours Ouvrables qui suivent, l'Associé-Gérant-Commandité détermine le nombre d'Actions qui n'ont pas été prises par les Actionnaires Eligibles lors de l'exercice de leurs Droits de Préemption et de leurs Droits de Préemption Supplémentaires respectifs (les Actions Restantes).

8.3 L'Associé-Gérant-Commandité sera en droit de ne pas approuver le transfert proposé des Actions Restantes en invoquant l'une des raisons suivantes:

- a) si l'Associé-Gérant-Commandité estime de manière raisonnable que le transfert entraînerait la dissolution de la Société;
- b) si l'Associé-Gérant-Commandité estime que le transfert conduirait à la violation d'une loi ou d'un règlement applicable ou de l'une des dispositions des Statuts;
- c) si l'Associé-Gérant-Commandité estime que le cessionnaire est un concurrent de la Société, du Conseil en Investissement ou des Sociétés Affiliées ou que sa solvabilité n'est pas suffisante; et
- d) hormis dans le cas d'un transfert autorisé à une Société Affiliée, si le transfert conduirait le Cédant ou le Cessionnaire à détenir des Actions représentant un Engagement inférieur à 5 millions d'Euros pour une personne morale et à 1,5 millions d'Euros pour une personne physique.

L'Associé-Gérant-Commandité peut subordonner un transfert à la remise d'un avis juridique (legal opinion) et de tout autre document attestant du respect des sûretés et autres législations applicables.

Chaque transfert nécessite au préalable que le Cessionnaire fournisse à l'Associé-Gérant-Commandité les documents requis en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et, lorsque le Cédant a des Engagements Non Appelés, la preuve que le Cessionnaire a une capacité financière suffisante pour satisfaire ses obligations résultant de l'Engagement Non Appelé transféré. Le Cessionnaire doit aussi remplir un Bulletin de Souscription aux termes duquel il accepte de reprendre les Engagements Non Appelés souscrits par le Cédant.

Aucun transfert d'Actions ne produira ses effets tant que le Cessionnaire n'aura pas accepté par écrit de supporter intégralement toutes les obligations non encore exécutées du Cédant au titre des Actions transférées (et de l'Engagement Non Appelé y relatif) conformément au Bulletin de Souscription applicable, et, accepté par écrit d'être lié par les Statuts, auquel cas le Cédant sera dégagé (et n'encourra plus aucune responsabilité au titre de) de telles responsabilités et obligations.

S'il refuse le Cessionnaire proposé, l'Associé-Gérant-Commandité doit alors proposer un autre cessionnaire ou autoriser la Société à racheter les Actions transférées, aux conditions prévues dans les Statuts.

Art. 9. Rachat.

9.1 La Société peut acheter et détenir ses propres Actions conformément aux conditions et restrictions prévues par la Loi.

9.2 Les Actions ne peuvent être rachetées que lorsque l'Associé-Gérant-Commandité estime qu'un rachat est dans le meilleur intérêt de la Société.

9.3 En cas de décision de l'Associé-Gérant-Commandité de racheter une Action, ce rachat s'effectue à hauteur du montant et aux conditions qui sont spécifiés par l'Associé-Gérant-Commandité dans un avis notifié aux Actionnaires, à

chaque fois en respectant les restrictions imposées par la Loi et les présents Statuts. Cet avis indiquera le nombre d'Actions à racheter, le Prix de Rachat et la date à laquelle ce rachat prendra effet.

9.4 Tout rachat d'Actions doit être approuvé par une résolution de l'assemblée des Actionnaires statuant de la manière requise pour la modification des Statuts, sous réserve à chaque fois de l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité.

Art. 10. Souscription, Appel de fonds, Défaillance.

10.1 Les Actions de Classe A sont offertes à la souscription pendant la Période de Souscription débutant au Premier Jour de Souscription et prenant fin au Dernier Jour de Souscription.

10.2 La Société émettra des Actions de Classe A suite à tout appel de tranche sur l'Engagement des Actionnaires conformément aux termes et conditions de tout Bulletin de Souscription signé avec les Actionnaires ainsi qu'en cas de réduction des Engagements due à une défaillance d'un Actionnaire.

10.3 Tout montant contribué au capital social de la Société au moment de la constitution par les Actionnaires Fondateurs et excédant leur Engagement respectif sera réajusté lors du Premier Jour de Souscription.

10.4 L'Associé-Gérant-Commandité peut appeler les Engagements Non Appelés des Actionnaires, proportionnellement à l'Engagement de chaque Actionnaire et jusqu'à concurrence de leur Engagement respectif, en fonction des besoins en capital de la Société, tels que déterminés par l'Associé-Gérant-Commandité, et, au rythme des versements qui, selon l'avis discrétionnaire de l'Associé-Gérant-Commandité, seront requis pour effectuer des investissements, régler les honoraires des prestataires de services et payer tous autres frais ou commissions de la Société.

10.5 Chaque Avis d'Appel de Tranche notifiera (par lettre recommandée ou courrier électronique) à l'Actionnaire destinataire, en lui donnant un délai d'au moins dix (10) Jours Ouvrables, le paiement qu'il doit effectuer d'un montant en Euro n'excédant pas son Engagement Non Appelé. Chaque Avis d'Appel de Tranche indiquera l'Apport en Capital requis, la date à laquelle l'appel de tranche doit être payé, le compte bancaire sur lequel le paiement doit être fait et tous les autres termes et conditions tels que (sous réserve des obligations de confidentialité) le résumé des informations sur l'investissement proposé.

10.6 Si un Actionnaire (l'Actionnaire Défaillant):

n'avance pas à la Société le montant faisant l'objet de l'Avis d'Appel de Tranche au plus tard à la date d'expiration de l'Avis d'Appel de Tranche; et

ne remédie pas à cette défaillance et n'acquiesce pas les intérêts dus à la Société sur le montant non honoré au titre de la période allant de la date d'expiration de l'Avis d'Appel de Tranche à sa date de paiement, au taux annuel de 4 % au dessus du taux de base de la Banque Centrale Européenne, au plus tard à l'expiration d'un délai de 30 Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle l'Associé-Gérant-Commandité demande à l'Actionnaire Défaillant de s'acquiescer;

alors, sans préjudice de tout autre droit conféré à l'Associé-Gérant-Commandité ou à la Société et permettant que les intérêts susmentionnés continuent à courir à l'issue de cette période de 30 Jours Ouvrables, l'Associé-Gérant-Commandité a le droit (sans y être tenu) d'accomplir l'une quelconque des mesures suivantes:

imposer des dommages et intérêts correspondant à 10 % de l'Engagement;

déduire toute distribution au profit l'Actionnaire Défaillant jusqu'à ce que tous les montants dus à la Société aient été intégralement payés;

faire en sorte que l'Engagement Non Appelé de l'Actionnaire Défaillant soit déchu (étant précisé, cependant, que cet Engagement Non Appelé peut survivre en vue de la réalisation d'un transfert, tel que prévu dans les présents Statuts) et que les droits de l'Actionnaire Défaillant se limitent par la suite à ceux convenus avec l'Associé-Gérant-Commandité, et, l'Actionnaire Défaillant concerné cesse d'être un Actionnaire à quelque fin que ce soit à compter de la date de déchéance de l'Engagement Non Appelé de cet Actionnaire Défaillant, comme prévu ci-dessus;

obtenir la vente des Actions de l'Actionnaire Défaillant à un acheteur déterminé par application du Droit de Prémption des Actionnaires à compter de la date de défaillance, au Prix de Rachat En Cas de Défaillance, déduction faite de tous les frais et commissions encourus du fait de cette défaillance, tels que déterminés par l'Associé-Gérant-Commandité, à sa seule discrétion. Le Prix de Rachat En Cas de Défaillance est dû immédiatement à la Société par l'acheteur et à l'Actionnaire Défaillant seulement en cas de liquidation de la Société et après satisfaction de tous les autres détenteurs d'Actions et ne produit aucun intérêt jusqu'à cette date. L'Associé-Gérant-Commandité devient l'agent chargé de la vente des Actions de l'Actionnaire Défaillant (ainsi que de l'Engagement Non Appelé de cet Actionnaire Défaillant); et, dans le cas où il deviendrait un Actionnaire Défaillant, chaque Actionnaire accepte de nommer ou d'obtenir la nomination de l'Associé-Gérant-Commandité comme son mandataire dûment habilité à signer les documents requis dans le cadre de ce transfert, ratifiera tout acte que l'Associé-Gérant-Commandité aura légalement accompli en vertu de cette procuration et indemnisera l'Associé-Gérant-Commandité à l'encontre de toute demande, tous frais et coûts encourus par l'Associé-Gérant-Commandité de ce fait. Lorsque le transfert sera effectué, l'acheteur sera considéré comme étant un Actionnaire;

prendre toute mesure que l'Associé-Gérant-Commandité pourra juger nécessaire en vue de l'exécution des obligations mises à la charge de l'Actionnaire Défaillant de procéder au paiement de toute somme requise au titre de son Engagement;

procéder au rachat des Actions de l'Actionnaire Défaillant au Prix de Rachat En Cas de Défaillance, déduction faite de tous les frais et commissions encourus du fait de cette défaillance, tels que déterminés par l'Associé-Gérant-Commandité, à sa seule discrétion. Le Prix de Rachat En Cas de Défaillance est dû lors de la liquidation de la Société et après satisfaction de tous les autres détenteurs d'Actions, et ne produit aucun intérêt jusqu'à cette date;

exercer tout autre recours disponible en vertu du droit applicable; et admettre un nouvel Actionnaire en remplacement de l'Actionnaire Défaillant.

III. Gestion - Représentation - Comité Consultatif

Art. 11. Gestion.

11.1 La Société est gérée par l'Associé-Gérant-Commandité qui est l'associé responsable et qui est personnellement et solidairement responsable avec la Société de l'ensemble des passifs, quels qu'ils soient, dont les actifs de la Société ne peuvent pas répondre. Les Actionnaires ne doivent pas agir d'une manière ou dans une capacité autre que l'exercice de leurs droits en tant qu'Actionnaires aux assemblées générales et sont responsables dans la limite de leurs Engagements pris envers la Société, tel qu'exposé à l'Art. 20. ci-après.

11.2 L'Associé-Gérant-Commandité aura tous les pouvoirs possibles pour accomplir l'ensemble des actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires, et ce, dans le respect de la stratégie et des objectifs d'investissement de la Société.

Art. 12. Signature autorisée. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Associé-Gérant-Commandité agissant par l'intermédiaire d'un ou plusieurs signataires autorisés ou par la signature individuelle ou les signatures conjointes de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir de signature a été délégué par l'Associé-Gérant-Commandité, dans les conditions que l'Associé-Gérant-Commandité détermine de manière discrétionnaire.

Art. 13. Comité Consultatif.

13.1 La Société sera assistée d'un Comité Consultatif. Le Comité Consultatif est composé de cinq (5) membres, représentants des Actionnaires ayant les principaux Engagements et ayant informé l'Associé-Gérant-Commandité de leur souhait d'y participer.

13.2 Le Comité Consultatif approuve toutes les décisions d'investissement qui (i) s'écartent de la Politique d'Investissement ou (ii) soulèvent des conflits d'intérêt potentiels (y compris les transactions avec des parties liées).

13.3 Les Membres du Comité Consultatif n'ont pas pouvoir pour gérer la Société. En dehors des questions visées aux points (i) et (ii) ci-dessus, tout acte du Comité Consultatif est pris à titre consultatif uniquement, et l'Associé-Gérant-Commandité n'est pas lié par ou tenu d'agir dans le sens de, toute décision, tout acte ou tout avis du Comité Consultatif ou d'un Membre du Comité Consultatif.

13.4 Les réunions du Comité Consultatif sont convoquées par l'Associé-Gérant-Commandité qui décide de leur fréquence, étant précisé que le Comité Consultatif se réunit au moins une fois par an.

13.5 Les décisions du Comité Consultatif sont adoptées à la majorité simple des Membres du Comité Consultatif présents ou représentés (conformément aux dispositions ci-dessous) à la réunion (en personne ou via un moyen de communication), sous réserve qu'au moins trois (3) Membres du Comité Consultatif soient présents ou représentés. Les Membres du Comité Consultatif sont autorisés à voter par fax ou courrier électronique avant la tenue de la réunion et seront réputés avoir régulièrement participé à la réunion.

13.6 Les décisions du Comité Consultatif peuvent aussi être prises par voie de résolution écrite, y compris par courrier électronique. Dans un tel cas, nonobstant les dispositions du paragraphe qui précède, les décisions sont prises à la majorité simple des Membres du Comité Consultatif.

13.7 La participation et le vote de tout Membre du Comité Consultatif impliqué dans un conflit d'intérêts ne seront pas pris en compte pour les besoins des paragraphes qui précèdent. Chacun des Membres du Comité Consultatif dispose d'une voix.

13.8 Chaque Membre du Comité Consultatif reçoit un avis de convocation à la réunion du Comité Consultatif. Chaque Membre du Comité Consultatif peut demander à un autre Membre du Comité Consultatif de le représenter à une réunion et de voter en son nom et pour son compte, à condition qu'une procuration ait été remise au mandataire à cette fin et un exemplaire à l'Associé-Gérant-Commandité.

13.9 A chaque fois que le Comité Consultatif procède à un vote, un procès-verbal est établi par l'Associé-Gérant-Commandité qui en donne copie à chacun des Membres du Comité Consultatif.

13.10 Dans l'hypothèse où un Membre du Comité Consultatif est salarié ou dirigeant d'un Actionnaire et que son contrat de travail ou mandat prend fin pour quelque raison que ce soit, le mandat de ce membre au sein du Comité Consultatif cesse de plein droit, et l'Actionnaire concerné indique le nom d'une personne compétente qui le remplacera au sein du Comité Consultatif.

13.11 Tout Membre du Comité Consultatif peut démissionner à tout moment par voie de notification écrite à l'Associé-Gérant-Commandité et au Comité Consultatif. Pour produire ses effets, cette démission n'a pas besoin d'être acceptée. Tout Membre du Comité Consultatif peut être révoqué, avec ou sans motif, par une décision de l'Associé-Gérant-Commandité.

Art. 14. Conflit d'Intérêts. Dans le cas où la Société reçoit une proposition d'investissement impliquant un bien immobilier détenu (en tout ou partie) par, ou une proposition de cession à, le Conseil en Investissement ou tout salarié, dirigeant, administrateur ou Société Affiliée du Conseil en Investissement (y compris les fonds d'investissements gérés,

conseillés ou sponsorisés par le Conseil en Investissement ou ses Sociétés Affiliées), alors l'Associé-Gérant-Commandité communiquera et soumettra dans son intégralité, ce conflit d'intérêts au Comité Consultatif. Le Comité Consultatif doit approuver toute proposition qui lui est ainsi soumise avant que l'investissement ne puisse être effectué.

Toutes les opérations (y compris les opérations impliquant des Sociétés Affiliées de la Société) sont réalisées dans des conditions conformes à celles des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence.

Dans le cas où la Société investit dans, ou réalise une cession à, une société immobilière ou société holding immobilière qui a été ou est conseillée par le Conseil en Investissement ou ses Sociétés Affiliées, les conditions de cette assistance doivent être intégralement communiquées à l'Associé-Gérant-Commandité, qui en donnera notification au Comité Consultatif, avant qu'une quelconque décision ne soit prise au titre de cet investissement. Le Comité Consultatif doit approuver toute proposition qui lui est ainsi soumise avant que l'investissement ne soit réalisé.

Le Conseil en Investissement informera l'Associé-Gérant-Commandité et le Comité Consultatif de toute activité commerciale dans laquelle il est ou ses Sociétés Affiliées sont impliqués donnant lieu, selon son opinion et de bonne foi, à un conflit d'intérêts avec les activités d'investissement de la Société ainsi que de tout Investissement proposé de la Société dans lequel un Actionnaire a un intérêt personnel.

En outre, l'Associé-Gérant-Commandité, le Conseil en Investissement et leurs Sociétés Affiliées ne chercheront pas à établir un fonds commun de placement (pooled collective investment scheme fund) ou un véhicule ayant une politique d'investissement significativement similaire à la Politique d'Investissement jusqu'à la première des dates suivantes:

- la date à laquelle 75 % de l'Engagement Global a été investi ou est engagé en vue de son investissement dans une opération ou un projet de développement non encore réalisé; ou
- la fin de la Période d'Investissement,

(étant précisé que les fonds de buy-out et de capital développement ne seront pas considérés comme ayant une politique d'investissement significativement similaire à la Politique d'Investissement).

Dans le futur, l'Associé-Gérant-Commandité, le Conseil en Investissement et leurs Sociétés Affiliées seront en droit d'entreprendre des activités de gestion ou de conseil d'un véhicule d'investissement immobilier et de gestion d'actifs pour compte de tiers dans le secteur immobilier tant que leurs stratégies d'investissement ne donneront pas lieu à des conflits d'intérêts avec la Politique d'Investissement et que des droits prioritaires suffisants seront préservés pour la Société. Aucune des activités existantes n'est en conflit avec les stratégies prévues pour la Société et le Conseil en Investissement.

Art. 15. Indemnisation. La Société s'engage à indemniser sur les actifs de la Société, la Partie Indemnisée à l'encontre de tous les responsabilités, actions, procédures, demandes, coûts, frais (y compris les frais juridiques) et dommages et intérêts encourus ou qui risquent d'être encourus du fait que la Partie Indemnisée ait été ou soit un membre de l'Associé-Gérant-Commandité, du conseil de gérance de l'Associé-Gérant-Commandité, le Conseil en Investissement ou un dirigeant, administrateur, responsable, actionnaire/associé, mandataire ou salarié de l'Associé-Gérant-Commandité ou du Conseil en Investissement ou un membre du Comité Consultatif, étant précisé que cette personne ne sera pas indemnisée eu égard à toute situation qui résulte de sa faute intentionnelle (wilful misconduct), mauvaise foi, fraude, comportement imprudent (reckless disregard) ou négligence grave (gross negligence).

Art. 16. Commissions.

16.1 Commission de Base

Pour chaque Exercice Comptable, la Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité une commission annuelle (la Commission de Base) égale à:

à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 0,10 % par an (hors TVA) de l'Engagement Global; et

par la suite, 0,10 % par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux coûts d'acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires.

A cette fin, la liquidation d'une société dans laquelle un Investissement est détenu ou l'annulation comptable définitive d'un Investissement est traitée comme une cession, étant précisé que, lorsqu'un Investissement a été seulement partiellement cédé, la fraction appropriée du coût d'acquisition qui est prise en compte pour les besoins de la présente clause est la fraction du coût d'acquisition de l'Investissement égale à la fraction de l'Investissement qui n'a pas été cédée,

à chaque fois, calculée par référence à ses soldes journaliers au cours de cette période et incluant, au titre de la période précédant le Dernier Jour de Souscription, les Engagements des Actionnaires Ultérieurs qui doivent, aux fins mentionnées ci-dessus, être traités comme étant survenus à compter du Premier Jour de Souscription.

La Commission de Base est due chaque trimestre, à terme à échoir, les 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

16.2 Commission de Gestion

La Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité au titre de chaque Exercice Comptable une commission annuelle (la Commission de Gestion) égale à:

à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 1,90 % par an (hors TVA) de l'Engagement Global; et

par la suite, 1,90 % par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux coûts d'acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires.

A cette fin, la liquidation d'une société dans laquelle un Investissement est détenu ou l'annulation comptable définitive d'un Investissement, est traitée comme une cession, étant précisé que, lorsqu'un Investissement a été seulement partiellement cédé, la fraction appropriée du coût d'acquisition qui est prise en compte pour les besoins de la présente clause est la fraction du coût d'acquisition de l'Investissement égale à la fraction de l'Investissement qui n'a pas été cédée,

à chaque fois, calculée par référence à ses soldes journaliers au cours de cette période et incluant, au titre de la période précédant le Dernier Jour de Souscription, les Engagements des Actionnaires Ultérieurs qui doivent, aux fins mentionnées ci-dessus, être traités comme étant survenus à compter du Premier Jour de Souscription.

La Commission de Gestion est due chaque trimestre, à terme à échoir, les 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

Au début de chaque trimestre (1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre), le Conseil en Investissement transmet à l'Associé-Gérant-Commandité un relevé du montant total de 100 % des commissions versées par la Société et/ou les Filiales Concernées au Conseil en Investissement pendant le trimestre précédent en relation avec tout investissement de la Société (le Montant Imputable).

L'Associé-Gérant-Commandité calculera la différence entre le montant de la Commission de Gestion due à l'Associé-Gérant-Commandité au titre du trimestre en cours et le Montant Imputable, cette différence étant réputée être la Commission de Gestion à laquelle l'Associé-Gérant-Commandité peut prétendre au titre du trimestre en question.

Le montant de la Commission de Gestion due à l'Associé-Gérant-Commandité au titre d'un trimestre quelconque doit être un montant positif. Si le Montant Imputable dépasse le montant de la Commission de Gestion au titre d'un trimestre, le montant du Montant Imputable dépassant la Commission de Gestion au titre de ce trimestre sera déduit du prochain montant trimestriel dû à l'Associé-Gérant-Commandité, et le solde, le cas échéant, du Montant Imputable sera également déduit, du prochain montant trimestriel dû à l'Associé-Gérant-Commandité, de la manière décrite ci-dessus.

Toutes les commissions payées au Conseil en Investissement par la Société et/ou les Filiales Concernées pendant la durée de la Société en relation avec tout investissement de la Société ne devront jamais dépasser le total des Commissions de Gestion, avant toute déduction du Montant Imputable, qui aurait été dû à l'Associé-Gérant-Commandité pendant la durée de la Société.

16.3 Commissions de Co-Investissement

50% de toutes les commissions de co-investissement (les Commissions de Co-Investissement) reçues par le Conseil en Investissement directement ou indirectement des Actionnaires et/ou de co-investisseurs tiers aux côtés de la Société seront reversées par le Conseil en Investissement à la Société.

IV. Assemblées Général des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs et droits de vote.

17.1 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Sauf disposition contraire de la Loi, l'assemblée générale des Actionnaires ne peut statuer sur une question, quelle qu'elle soit, qu'avec l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité.

17.2 Sauf disposition contraire des Statuts, les règles de convocation et de quorum requises par la Loi s'appliquent aux assemblées des Actionnaires de la Société, ainsi qu'à leur déroulement.

17.3 Chaque Action confère une voix. Un Actionnaire peut participer à une assemblée des Actionnaires en désignant une autre personne (Actionnaire ou non) comme son mandataire, par voie d'écrit (document original or fax, câble, télégramme ou télex).

17.4 Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions de l'assemblée des Actionnaires seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés, étant précisé que toute résolution ne peut être valablement adoptée qu'avec l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité. Cependant, les résolutions statuant, entre autres, sur la modification des présents Statuts sont adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées, sous réserve qu'au moins 50 pour cent des droits de vote soient représentés.

17.5 L'augmentation de l'Engagement d'un Actionnaire, le changement de nationalité de la Société, la modification d'un droit de distribution et la modification des règles de majorité pour la modification des Statuts, ainsi que la décision de modifier les statuts de la Société Intermédiaire afin de modifier un droit de distribution et/ou la majorité requise pour la modification des statuts de la Société Intermédiaire, requièrent l'accord unanime des Actionnaires et de l'Associé-Gérant-Commandité.

Art. 18. Assemblées des Actionnaires.

18.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tient, conformément à la Loi, au Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg, le 15 mai à 13 heures. Si le jour en question est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier Jour Ouvrable au Luxembourg qui suit.

18.2 L'Associé-Gérant-Commandité peut convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires. Une assemblée doit aussi être convoquée si un groupe d'Actionnaires représentant au moins un dixième (1/10) du capital social de la

Société en fait la demande. Les assemblées d'Actionnaires se réunissent aux lieux et dates spécifiées dans la convocation correspondante.

18.3 Chaque assemblée d'Actionnaires est présidée par l'Associé-Gérant-Commandité ou par une personne désignée par ce dernier.

18.4 Le procès-verbal de l'assemblée générale des Actionnaires est signé par le président de l'assemblée, le secrétaire désigné par le président et le scrutateur choisi par l'Associé-Gérant-Commandité.

Art. 19. Convocations.

19.1 Les assemblées d'Actionnaires sont convoquées par l'Associé-Gérant-Commandité par lettre recommandée précisant l'ordre du jour, avec un préavis d'au moins huit jours. Les convocations sont envoyées à tous les Actionnaires, à leur adresse respective indiquée dans le registre des Actionnaires de la Société ou par voie de publication dans un journal luxembourgeois et au Mémorial.

19.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, alors celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 20. Responsabilité des Actionnaires. Les Actionnaires sont seulement responsables à hauteur du montant de leur Engagement respectif pris envers la Société.

V. Comptes Annuels - Répartition des Bénéfices

Art. 21. Exercice Comptable.

21.1 L'Exercice Comptable de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Le premier Exercice Comptable de la Société commence le jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2007.

21.2 Les comptes de la Société sont libellés en Euros.

21.3 Les comptes de la Société sont examinés par un réviseur d'entreprises agréé indépendant, qui doit répondre aux exigences de la Loi en matière d'honorabilité et d'expérience professionnelle et qui accomplit les missions prescrites par la Loi. Le réviseur d'entreprise indépendant habilité est nommé par l'assemblée générale des Actionnaires par une décision adoptée à la majorité de 50 pour-cent des voix exprimées, avec l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité. Le réviseur d'entreprise indépendant accomplit le mandat qui lui a été confié jusqu'à la nomination de son (ses) successeur (s).

21.4 Le réviseur d'entreprise indépendant habilité en cours de mandat peut être révoqué uniquement par l'Associé-Gérant-Commandité, pour motif grave ou au terme du mandat de réviseur d'entreprise.

Art. 22. Répartition des Bénéfices.

22.1 Les bénéfices bruts de la Société stipulés dans les comptes après déduction des frais généraux, amortissements et dépenses représentent les bénéfices nets de la Société. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve requise par la Loi jusqu'à ce que le montant de la réserve légale atteigne dix pour cent (10 %) du capital social souscrit.

22.2 L'Associé-Gérant-Commandité propose à l'assemblée générale des Actionnaires les conditions dans lesquelles les bénéfices nets doivent être traités et l'assemblée générale des Actionnaires statue alors sur le versement des distributions annuelles et/ou dividendes, étant précisé cependant qu'aucune distribution ne peut être effectuée si, de ce fait, l'actif net de la Société tombe en dessous du capital minimum requis par la Loi.

22.3 L'Associé-Gérant-Commandité a la faculté de distribuer des acomptes sur dividendes chaque fois que des bénéfices nets sont disponibles en observant les prescriptions de la Loi.

22.4 Les dividendes peuvent être payés en Euros ou dans toute autre devise déterminée par l'Associé-Gérant-Commandité et peuvent être payés aux lieux et dates déterminés par l'Associé-Gérant-Commandité.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 23. Dissolution - Liquidation.

23.1 La Société peut être (i) dissoute de manière volontaire sur proposition de l'Associé-Gérant-Commandité par une résolution prise par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, à la majorité des deux-tiers des voix exprimées, sous réserve qu'au moins cinquante (50) pour-cent des droits de vote soient représentés et avec l'approbation de l'Associé-Gérant-Commandité, conformément à l'Art. 5. des Statuts ou, (ii) dissoute de plein droit à l'expiration de la durée de la Société prévue à l'Art. 5.

23.2 La liquidation est conduite par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou personnes morales) désignés par l'assemblée des Actionnaires, d'après la Loi. L'assemblée des Actionnaires décidera également de la rémunération et des pouvoirs des liquidateurs, dans le respect des prescriptions de la Loi.

VI. Disposition Général

Art. 24. Modification des Statuts. Les présents Statuts peuvent être ponctuellement modifiés par une résolution de l'assemblée des Actionnaires adoptée de la manière prévue à l'Art. 17.4.

Art. 25. Impôt Français de 3 %. Lors de son admission dans la Société, chaque Actionnaire doit s'engager sur le fait que ses associés/actionnaires directs et indirects procéderont aux formalités requises (y compris, notamment la souscription de la déclaration annuelle n° 2746) afin de veiller à ce que ni la Société, ni l'une de ses Filiales, ne soit assujettie à l'impôt prévu à l'Article 990D du Code Général des Impôts français ou à toute autre disposition similaire future (l'Impôt Français de 3%).

Si un Actionnaire ou l'un de ses actionnaires/associés directs ou indirects ne fait pas les formalités requises, alors l'actionnaire en question (l'Actionnaire Non Exonéré) s'engagera irrévocablement à indemniser la Société et chacune des ses Filiales à l'encontre de tous les responsabilités, actions, procédures, demandes, coûts et frais résultant de ce que l'Impôt Français de 3% doit être acquitté par l'entité en question du fait de son manquement.

Si l'Actionnaire Non Exonéré ne paye pas intégralement lesdits montants, la Société pourra déduire le montant égal à l'Impôt Français de 3% ainsi que tous les frais, coûts et passifs encourus par la Société ou l'une de ses Filiales de ce fait, des distributions ou autres rendements de capital sur (a) toute participation détenue, directement ou indirectement, par l'Actionnaire Non Exonéré, et (b) toute participation eu égard à laquelle le propriétaire direct de la participation reste le même mais cet Actionnaire Non Exonéré a cessé d'être le propriétaire direct ou indirect de ce propriétaire direct, et la Société est fondée à ne pas enregistrer le transfert des actions détenues, directement ou indirectement par l'Actionnaire Non Exonéré.

Art. 26. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas spécifiquement régies par les présents Statuts sont régies par les dispositions de la Loi.

Disposition Transitoire

Le premier Exercice Comptable débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-dessus, déclarent avoir souscrit aux Actions de la Société comme suit:

Monsieur Serge Weinberg déclare avoir souscrit à deux mille cent soixante-dix (2.170) Actions de Classe A de la Société, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, et procède à la libération desdites Actions de Classe A à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%), par un apport en numéraire d'un montant total de cinq mille quatre cent vingt-cinq Euros (EUR 5.425,-);

Monsieur Laurent Halimi déclare avoir souscrit à neuf cent trente (930) Actions de Classe A de la Société, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, et procède à la libération desdites Actions de Classe A à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%), par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille trois cent vingt-cinq Euros (EUR 2.325,-); et

WEINBERG REAL ESTATE S.à r.l. déclare avoir souscrit à une (1) Actions de Classe B de la Société, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-), et procède à la libération de cette Action de Classe B à hauteur de cent pour cent (100%), par un apport en numéraire d'un montant total de dix Euros (EUR 10,-).

La preuve de ces paiements en espèces, mentionnés ci-dessus, tels qu'indiqués sous les points 1^{er}) à 3), a été présentée sous forme d'un certificat daté du 8 août 2007, délivré par la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A., ayant son siège social au 11, Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, au notaire soussigné, qui atteste expressément la disponibilité du montant total de sept mille sept cent soixante Euros (EUR 7.760).

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et atteste expressément qu'elles ont été remplies.

Frais

Les parties comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ trois mille six cents (3.600,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires

Les parties comparantes, dûment représentées, représentant l'intégralité du capital social souscrit, considérant qu'elles ont été dûment convoquées, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

la société DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, est nommé auditeur de la Société, jusqu'à la première assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2008.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au détenteur des procurations des parties comparantes, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Benhamou, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, LAC/2007/25142. — Reçu 310,10 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007123829/5770/1205.

(070142704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Suisse Alpine Energie Nouvelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 106.842.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 17 septembre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci (Annexe 1.) de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / S. De Meo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007123784/43/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03448. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Backstein Finanzgesellschaft A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 93.219.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 3 septembre 2007

Résolution

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident de transférer le siège social de la société, avec effet immédiat, du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Référence de publication: 2007123774/45/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02759. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Tribel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.793.

—
Résolution unique prise lors du conseil d'administration tenu en date du 1^{er} octobre 2007

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 51, rue des Glacis à L-1628 Luxembourg au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg et ce, conformément au pouvoir qui lui a été donné lors de l'assemblée générale suivant l'acte de constitution de changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRIBEL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007123772/565/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02929. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Sivas Holding A.G., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 78.342.

—
La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation respectivement l'établissement du siège de la société

SIVAS HOLDING AG. 3

R.C. Luxembourg Section B Numéro 78.342

prend fin le 31 août 2007

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 août 2007.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé

Référence de publication: 2007123771/816/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02845. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Mebaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-8260 Mamer, 55, rue de Dangé Saint Romain.

R.C.S. Luxembourg B 86.010.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2007 à pris les résolutions suivantes:

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés prononcent la clôture de la liquidation et constatent que la société à responsabilité limitée MEBACO S.à r.l. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

Les associés décident que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège de la Société à L-8260 Mamer, 55, rue de Dangé St. Romain.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 11 octobre 2007.

T. Metzler

Notaire

Référence de publication: 2007123759/222/22.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05177. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Boston S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.461.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 17 septembre 2007

1. Les sociétés EURO MANAGEMENT SERVICES S.A, MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

2. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

3. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

4. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

5. Monsieur Eric Magrini, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BOSTON S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007123756/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02466. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Sunstar Capital (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 86.025.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg en date du 5 septembre 2007

1) L'assemblée générale prend acte de la démission de:

- Monsieur Hiroo Kaneda, demeurant 9-6, Yamatecho, Ashiyashi, Hyogo Prefecture (Japon),
 - Monsieur Toshio Fujii, demeurant 4-23-9, Tsukahara, Takatsuki-shi, Osaka Prefecture (Japon),
- de leur mandat d'administrateurs de la Société avec effet au 5 septembre 2007.

2) L'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Peter Hoek, né le 15 janvier 1961 à Amsterdam, demeurant chemin du Tessin, 22, CH-1052 Mont-sur-Lausanne,

- Monsieur Yuji Okamoto, né le 9 février 1963 à Hirakata-shi, Japon, demeurant 925-3-302, Koshinohara, Yasu-shi, Shiga, 520-2331 Japon,

en qualité d'administrateurs de la Société en remplacement de Messieurs Hiroo Kaneda et Toshio Fujii, administrateurs démissionnaires.

Le mandat d'administrateur de Messieurs Peter Hoek et Yuji Okamoto prendra fin lors de la prochaine assemblée générale en relation avec l'approbation des comptes au 31 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123921/280/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02101. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Wind Acquisition Holdings Finance II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.824.

—
Extrait des décisions prises par les administrateurs en date du 27 septembre 2007

1. Monsieur Christophe Fasbender a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Monsieur Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur et terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

3. La ratification de la cooptation de Monsieur Jean-Christophe Dauphin, pré-nommé, se fera lors de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WIND ACQUISITION HOLDINGS FINANCE II S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007123757/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02460. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Dimpex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.794.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 1^{er} octobre 2007

1. La société à responsabilité limitée INTERAUDIT S. à r. l., R.C.S. Luxembourg B 29.501, réviseurs d'entreprises, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, est nommée réviseur externe et elle est chargée du contrôle des comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DIMPEX S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007123755/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02468. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

BBA International Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 72.091.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 3 octobre 2007:

- Monsieur David Mark Stanton, qui a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 3 octobre 2007, est remplacé par Monsieur Andrew Wood, demeurant à GB-SO43 7FD Hampshire, NR Lyndhurst, Bank Lane End.

Le conseil de gérance se compose dès lors à partir du 3 octobre 2007 comme suit:

- Monsieur Andrew Wood, Gérant;
- Monsieur Mark John Dawkins, Gérant;
- Monsieur Mark Hoad, Gérant

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007123916/304/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02403. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

HTA Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 128.475.

L'identité exacte du gérant Monsieur Christian Nicolas Roger est la suivante: Christian Nicolas Roger Salbaing.

L'adresse exacte du gérant Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing est la suivante: 8, Hester Road, Battersea, Albion Riverside, SW 114 AW, Londres, Royaume-Uni.

L'identité exacte du gérant Monsieur Frank John Sixt est la suivante: Frank John Sixt.

L'identité exacte du gérant Monsieur Richard Wai Chi Chan Waichi est la suivante: Richard Waichi Chan.

L'identité exacte du gérant Monsieur Robin Cheng Khoong Sng est la suivante: Robin Sng.

L'adresse exacte du gérant Robin Sng est la suivante: 5000D, Marine Parade Road, 12-14, Singapour, 449287.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123872/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04155. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

ASW Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.470.

L'adresse exacte du gérant Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing est la suivante: 8, Hester Road, Battersea, Albion Riverside, SW 114 AW, Londres, Royaume-Uni.

L'identité exacte du gérant Monsieur Richard Chan Waichi est la suivante: Richard Waichi Chan.

L'identité et l'adresse exactes du gérant Monsieur Robin Sng Cheng Khoong sont les suivantes:

Robin Sng, 5000D, Marine Parade Road, 12-14, Singapour, 449287.

L'identité exacte du gérant Monsieur Frank John Sixt est la suivante: Frank John Sixt.

L'identité exacte de la gérante Madame Susan Chow Woo Mo Fong est la suivante: Susan Mo Fong Chow.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123870/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04145. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

San Pantaleo S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 63.157.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 17 septembre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Le conseil d'administration

M. La Rocca / D. Murari

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007123785/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03451. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Attitude Studio Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 100.526.

Extrait de la résolution de l'administrateur unique de la Société du 5 octobre 2007

Il résulte de la résolution de l'administrateur unique de la Société que le siège social de la Société est transféré du 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg au 1, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Pour ATTITUDE STUDIO LUX S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007123773/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03344. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

TIAA Lux 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.276.100,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 82.492.

En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité des parts suivantes à la société ND EUROPE S.à r.l.:

- 8.088 parts sociales de catégorie A
- 1.850 parts sociales de catégorie B
- 912 parts sociales de catégorie C
- 1.209 parts sociales de catégorie D
- 439 parts sociales de catégorie E
- 263 parts sociales de catégorie F

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des parts sociales de la société TIAA LUX 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123941/581/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03947. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

SOF-VII European Sub-Holdings I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.220.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Merrick Kleeman, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeff Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Acceptation de la démission de Monsieur Madison Grose, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Référence de publication: 2007123926/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03924. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

VII European Securities, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.446.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Merrick Kleeman, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeffrey Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Acceptation de la démission de Monsieur Madison Grose, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123933/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03955. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Vento Hermes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.042.

La nouvelle adresse du gérant Monsieur Tom Murley est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

La nouvelle adresse du gérant Madame Emma Tinker est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123936/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03959. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Picardy Wind S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.500.

La nouvelle adresse du gérant Monsieur Tom Murley est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

La nouvelle adresse du gérant Madame Emma Tinker est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123937/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03957. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Donegal Wind S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.346.

La nouvelle adresse du gérant Monsieur Tom Murley est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

La nouvelle adresse du gérant Madame Emma Tinker est la suivante: 2, More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123938/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03958. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

TIAA Lux 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.385.300,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.493.

En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité de ses 33.853 parts sociales à la société ND EUROPE S.à r.l.

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 33.853 parts sociales de la société TIAA LUX 3.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123939/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03954. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Helena Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 113.250,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.731.

Le nom exact de l'associé VEGA INVEST (GUERNESEY) LIMITED est le suivant: VEGA INVEST (GUERNESEY) LIMITED.

Sa nouvelle adresse est la suivante: Tudor House, Le Bordage, GY1 1BT, St Peter Port, Guernsey, Royaume-Uni.

La nouvelle adresse de l'associé PARTNERS GROUP PRIVATE EQUITY PERFORMANCE HOLDING LIMITED est la suivante: Tudor House, Le Bordage, GY1 1BT, St Peter Port, Guernsey, Royaume-Uni.

La nouvelle adresse de l'associé PEARL HOLDING LIMITED est la suivante: Tudor House, Le Bordage, GY1 1BT, St Peter Port, Guernsey, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123934/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03941. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

TIAA Lux 4, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 113.831.

En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité de ses 125 parts sociales à la société ND EUROPE S.à r.l.

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 125 parts sociales de la société TIAA LUX 4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123942/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03946. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

TIAA Lux 6, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 120.999.

En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité de ses 125 parts sociales à la société ND EUROPE S.à r.l.

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 125 parts sociales de la société TIAA LUX 6.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123943/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

TIAA Lux 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 122.263.

—
En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité de ses 125 parts sociales à la société ND EUROPE S.à r.l.

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 125 parts sociales de la société TIAA LUX 7 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123944/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03944. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

TIAA Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.618.900,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.491.

—
En date du 2 janvier 2007, l'associé ND PROPERTIES, INC a transféré la totalité de ses 36.189 parts sociales à la société ND EUROPE S.à r.l.

Dès lors, ND EUROPE S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 36.189 parts sociales de la société TIAA LUX 1.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123945/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03943. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Starwood Capital UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.517.

—
Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeff Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant A avec effet au 19 septembre 2007.

- Nomination de Monsieur Desmond Taljaard, avec adresse au 41, Dover Street, W1S 4NS Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant A avec effet au 19 septembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Référence de publication: 2007123946/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03922. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Abira Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 54.617.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABIRA HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125008/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06212. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Juana Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 73.669.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUANA HOLDING SAH

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125009/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06205. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Lifeware Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 74.483.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007125003/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08591. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Lifeware Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 74.483.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125002/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08588. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Mayroy, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 48.865.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 septembre 2007.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2007124861/239/12.

(070136617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Heirens Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, Zone Industrielle, route de Cruchten.
R.C.S. Luxembourg B 102.858.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENTREPRISE HEIRENS CONSTRUCTIONS S.à.r.l.
R. Heirens
Le gérant

Référence de publication: 2007124855/1019/14.

Enregistré à Diekirch, le 10 août 2007, réf. DSO-CH00100. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070143459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Décharge FRIIDHAFF s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, rue de Cruchten.
R.C.S. Luxembourg B 110.186.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DECHARGE FRIIDHAFF S.À.R.L.
R. Heirens / G. Wickler
Les gérants

Référence de publication: 2007124836/1019/14.

Enregistré à Diekirch, le 13 août 2007, réf. DSO-CH00110. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070143474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Weber Steve s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9189 Vichten, 24, rue du Lavoir.
R.C.S. Luxembourg B 108.991.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Weber
Le gérant

Référence de publication: 2007124839/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 10 août 2007, réf. DSO-CH00099. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070143472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

HK Kichestudio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 5, allée J.W. Leonard.

R.C.S. Luxembourg B 108.047.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

H. Kandels / A. Reuter-Schaaf
Les associés-gérants

Référence de publication: 2007124842/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00115. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070143469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Top-Solid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 113.573.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOP-SOLID S.AR.L.
P. Shahram / P. Hamed
Les associés

Référence de publication: 2007124833/1019/14.

Enregistré à Diekirch, le 10 août 2007, réf. DSO-CH00096. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070143477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Pamekas Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.536.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007125052/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05612. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Ostergaard's Bike Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7513 Mersch, 41, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.705.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Ostergaard
Le gérant

Référence de publication: 2007124890/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00109. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

MC Weyer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6155 Weyer, Maison 1.

R.C.S. Luxembourg B 79.274.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Noesen-Zoller
La gérante

Référence de publication: 2007124891/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00117. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Konkret S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7513 Mersch, 8, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.004.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Kraus
Le gérant

Référence de publication: 2007124892/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00111. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Empé Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6350 Dillingen, 3, rue de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 83.215.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Van Der Burg
L'administrateur

Référence de publication: 2007124889/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00113. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Rosh Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 122.377.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007125048/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05519. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Satisco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 194, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 110.294.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007125061/6390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01536. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Société en Nom collectif BEN HAIM - ALLOUCHE.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.820.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONTEREY AUDIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125011/784/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01189. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070143605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Salon du Passage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 11, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 102.968.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Beerthuisen

La gérante

Référence de publication: 2007124850/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2007, réf. DSO-CJ00116. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Nyssa Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 114.600.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125066/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02696. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Aristea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 114.599.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125067/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02697. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Immobilière Princesse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 35.937.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125068/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02693. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Société Financière du Richemond S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 34.682.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125069/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02700. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Symprofile Business S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.014.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONTEREY AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007125065/784/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00720. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.883.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2006 de GEORGE WESTON LIMITED ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007125063/5564/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06376. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Barclays Alpheus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.422.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007125219/212/12.

(070143830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Covesco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 43.929.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 octobre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007125211/239/12.

(070143857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Infovest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 117.057.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007125207/5770/12.

(070143475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Tomkins Engineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.660.

In the year two thousand and seven, on the second of October.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

TOMKINS INVESTMENTS COMPANY S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 115.563,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on October 1, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of TOMKINS ENGINEERING S.à r.l., (the «Company»), with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 115.660, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of March 14, 2006, published in the Mémorial C, n° 1240 of June 27, 2006 and whose articles have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary of September 26, 2007, not yet published in the Mémorial C.

II. The sole shareholder resolved to:

1) Change the Company's accounting year-end to the second of October of each year, the accounting year having started on the thirtieth of September 2007 closing on the second of October 2007.

2) Restate article 15 of the Company's articles of association pursuant to the above change of accounting year-end which is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 15.** The Company's financial year starts on the third of October of each year and ends on the second of October of the subsequent year».

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of accounting year end are estimated at seven hundred and fifty Euro (€ 750,-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TOMKINS INVESTMENTS COMPANY S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.563,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TOMKINS ENGINEERING S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social au 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.660, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 mars 2006, publié au Mémorial C n ° 1240 du 27 juin 2006 et dont les statuts furent modifiés en dernier lieu par acte du notaire soussigné en date du 26 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C.

II. L'associé unique décide de:

1. Changer la fin de l'exercice social de la Société au deux octobre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le trente septembre 2007 clôturera le deux octobre 2007.

2. En conséquence de ce changement de la fin de l'exercice social, l'article 15 des statuts de la Société est modifié comme suit:

« **Art. 15.** L'exercice social de la Société commence le trois octobre de chaque année et se termine le deux octobre de l'année suivante».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante Euros (€ 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, Relation: LAC/2007/29873. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007125616/211/85.

(070144444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Ridgefield Midco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.565.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of March.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

RIDGEFIELD HOLDCO, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Ms Sandra Barret, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 30 March 2007, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of RIDGEFIELD MIDCO (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 February 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not been modified.

The appearing party representing the entire share capital of the Company took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to create different classes of shares divided into class A ordinary shares (the «Class A Ordinary Shares»), class B ordinary shares (the «Class B Ordinary Shares») and class C ordinary shares (the «Class C Ordinary Shares»).

Second resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital by an amount of one hundred thousand euros (100,000.-) in order to increase it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) through the issuance of fourteen thousand four hundred sixty-eight (14,468) new Class A Ordinary Shares, eighty-four thousand seven hundred six (84,706) new Class B Ordinary Shares and eight hundred twenty-six (826) new Class C Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

The new shares have been subscribed as follows:

1) sixty-one thousand four hundred ninety-five (61,495) Class B Ordinary Shares have been subscribed by RIDGFIELD HOLDCO S.à r.l. and paid up in kind by the subscriber through the conversion of sixty-one thousand four hundred ninety-five (61,495) convertible loan notes with a nominal value of one euro (EUR 1.-);

2) twenty-three thousand two hundred eleven (23,211) Class B Ordinary Shares have been subscribed by CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR for an amount of twenty-three thousand two hundred eleven euro (EUR 23,211.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for twenty-three thousand two hundred eleven (23,211) Class B Ordinary Shares of the Company;

3) two thousand fifty-six (2,056) Class A Ordinary Shares and one hundred fifty-eight (158) Class C Ordinary Shares have been subscribed by Thomas von Krannichfeldt for an amount of two thousand two hundred fourteen euro (EUR 2,214.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for two thousand fifty-six (2,056) Class A Ordinary Shares and one hundred fifty-eight (158) Class C Ordinary Shares of the Company;

4) one thousand four hundred sixty-nine (1,469) Class A Ordinary Shares and ninety-four (94) Class C Ordinary Shares have been subscribed by Kenneth Greatbatch for an amount of one thousand five hundred sixty-three (EUR 1,563.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for one thousand four hundred sixty-nine (1,469) Class A Ordinary Shares and ninety-four (94) Class C Ordinary Shares of the Company;

5) one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares and twenty-six (26) Class C Ordinary Shares have been subscribed by Steven Hannam for an amount of one hundred seventy-three euro (EUR 173.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares and twenty-six (26) Class C Ordinary Shares of the Company;

6) one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares and fifty-two (52) Class C Ordinary Shares have been subscribed by Sir Denys Henderson for an amount of one hundred ninety-nine euro (EUR 199.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares and fifty-two (52) Class C Ordinary Shares of the Company;

7) two hundred twenty (220) Class A Ordinary Shares and thirty-one (31) Class C Ordinary Shares have been subscribed by Robert Coxon for an amount of two hundred fifty-one euro (EUR 251.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for two hundred twenty (220) Class A Ordinary Shares and thirty-one (31) Class C Ordinary Shares of the Company;

8) one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares have been subscribed by Werner Interthal for an amount of one hundred forty-seven euro (EUR 147.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for one hundred forty-seven (147) Class A Ordinary Shares; and

9) ten thousand two hundred eighty-two (10,282) Class A Ordinary Shares and four hundred sixty-five (465) Class C Ordinary Shares have been subscribed by C.L. NOMINEES LIMITED for an amount of ten thousand seven hundred forty-seven euro (EUR 10,747.-) and paid up through the exercise of an option to subscribe for ten thousand two hundred eighty-two (10,282) Class A Ordinary Shares and four hundred sixty-five (465) Class C Ordinary Shares of the Company.

The total contribution of one hundred thousand euros (100,000.-) is entirely allocated to the share capital.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

The proxyholder is authorised to subscribe the new shares in the name and on behalf of the subscribers and to make all related appropriate amendments in the register of registered shares of the Company.

Third resolution

The meeting decides to convert the twelve thousand five hundred (12.500) existing shares owned by RIDGFIELD HOLDCO S.à r.l. into share premium.

Fourth resolution

Further to the increase of the share capital, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended, which shall now read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred thousand euros (100,000.-) represented by fourteen thousand four hundred sixty-eight (14,468) Class A Ordinary Shares, eighty-four thousand seven hundred six (84,706) Class B Ordinary Shares and eight hundred twenty-six (826) Class C Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to create an additional class of managers and to amend the signature powers of the Company.

Article 12 of the articles of incorporation of the Company, shall now read as follows:

«The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

In case of several managers, the Company is managed by a board of managers composed of at least one (1) A Manager, one (1) B Manager and one (1) C Manager.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of at least one A Manager and one B Manager or by the joint signature of at least one (1) A Manager, one (1) B Manager and one (1) C Manager, or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager/board of managers.

The sole manager/board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.»

Sixth resolution

The sole shareholder acknowledges the resignation of Mr Daniel Adam, as B manager of the Company, with effect as of the date hereof and grants discharge to him for the services performed as members of the board of managers of the Company.

Seventh resolution

The sole shareholder decides to appoint the following persons as new managers of the Company:

1) Robert Easton, Investment Professional, born on March 10, 1963 in Hamilton, Scotland, residing at 8 Sheffield Terrace, London W8 7NA, United Kingdom, as A manager of the Company for an unlimited period of time;

2) Zeina Bain, Investment Professional, born on September 21, 1977 in Beirut, the Lebanon, residing at 22 Clifton Gardens, London W9 1DT, United Kingdom, as A manager of the Company, for an unlimited period of time;

3) Robert L. Rosner, Investment Professional, born on 5 December 1959 in New York, U.S.A., residing at 73, quay d'Orsay, 75007 Paris, France, as B manager of the Company, for an unlimited period of time;

4) Thomas von Krannichfeldt, Executive, born on 15 November 1949, in Iseo, Italy, professionally residing at 77 Eustis Lane, Ridgefield, CT 06877, USA, as C manager of the Company, for an unlimited period of time; and

5) Werner Interthal, Executive, born on 19 June 1946, in Dieburg, Germany, professionally residing at Dr. Ludwig Opel Str. 62, 65428 Russelsheim, Germany, as C manager of the Company, for an unlimited period of time.

The board of managers of the company is as of 30 March 2007 composed as follows:

1) Robert Easton (A manager);

2) Zeina Bain (A manager);

3) Robert L. Rosner (B manager);

4) Thomas von Krannichfeldt (C manager);

5) Werner Interthal (C manager); and

6) Jean-François Felix (A manager).

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

RIDGEFIELD HOLDCO, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg et non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

ici représenté par Mademoiselle Sandra Barret, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée le 30 mars 2007. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société RIDGFIELD MIDCO (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 février 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer différentes classes de parts sociales divisées en parts sociales ordinaires de classe A (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»), parts sociales ordinaires de classe B (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B») et parts sociales ordinaires de classe C (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille euros (EUR 100.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à celle de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) par l'émission de quatorze mille quatre cent soixante-huit (14.468) nouvelles Parts Sociales de Classe A, quatre-vingt-quatre mille sept cent six (84.706) nouvelles Parts Sociales de Classe B et huit cent vingt-six (826) nouvelles Parts Sociales de Classe C, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze (61.495) Parts Sociales Ordinaires de Classe B ont été souscrites par RIDGFIELD HOLDCO S.à r.l. et payées par la conversion de soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze (61.495) obligations convertibles ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-);

2) vingt-trois mille deux cent onze (23.211) Parts Sociales Ordinaires de Classe B ont été souscrites par CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l. SICAR pour un montant de vingt-trois mille deux cent onze euros (EUR 23.211,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de vingt-trois mille deux cent onze (23.211) Parts Sociales Ordinaires de Classe B de la Société;

3) deux mille cinquante-six (2.056) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et cent cinquante-huit (158) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par Thomas von Krannichfeldt pour un montant de deux mille deux cent quatorze euros (EUR 2.214,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de deux mille cinquante-six (2.056) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de cent cinquante-huit (158) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société;

4) mille quatre cent soixante-neuf (1.469) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et quatre-vingt-quatorze (94) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par Kenneth Greatbatch pour un montant de mille cinq cent soixante-trois euros (EUR 1.563,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de mille quatre cent soixante-neuf (1.469) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de quatre-vingt-quatorze (94) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société;

5) cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et vingt-six (26) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par Steven Hannam pour un montant de cent soixante-treize euros (EUR 173,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de vingt-six (26) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société;

6) cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et cinquante-deux (52) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par Sir Denys Henderson pour un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 199,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de cinquante-deux (52) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société;

7) deux cent vingt (220) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et trente et un (31) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par Robert Coxon pour un montant de deux cent cinquante et un euros (EUR 251,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de deux cent vingt (220) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de trente et un (31) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société;

8) cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A ont été souscrites par Werner Interthal pour un montant de cent quarante-sept euros (EUR 147,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de cent quarante-sept (147) Parts Sociales Ordinaires de Classe A de la Société;

9) dix mille deux cent quatre-vingt-deux (10.282) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et quatre cent soixante-cinq (465) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ont été souscrites par C.L. NOMINEES LIMITED pour un montant de dix mille sept cent quarante-sept euros (EUR 10.747,-) et payées par le biais de la levée de l'option de souscription de dix mille deux cent quatre-vingt-deux (10.282) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et de quatre cent soixante-cinq (465) Parts Sociales Ordinaires de Classe C de la Société.

L'apport total de cent mille euros (EUR 100.000,-) est entièrement alloué au capital social.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport été rapportée au notaire instrumentant.

Le mandataire est autorisé à souscrire les nouvelles parts sociales au nom et pour le compte des souscripteurs.

Troisième résolution

L'associé unique décide de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes détenues par RID-GFIELD HOLDCO S.à r.l. en prime d'émission.

Quatrième résolution

Consécutivement à l'augmentation du capital social, l'article 6 des statuts de la Société est modifié comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-) représentée par quatorze mille quatre cent soixante-huit (14.468) Parts Sociales Ordinaires de Classe A, quatre-vingt-quatre mille sept cent six (84.706) Parts Sociales Ordinaires de Classe B et huit cent vingt-six (826) Parts Sociales Ordinaires de Classe C ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-)

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de créer une classe supplémentaire de gérants et de modifier les pouvoirs de signature de la Société.

L'article 12 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

En cas de pluralité de gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un (1) gérant A, au moins un (1) gérant B et au moins un (1) gérant C.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant A et d'au moins un gérant B ou par la signature conjointe d'au moins un (1) Gérant A, au moins un (1) Gérant B et au moins un (1) Gérant C ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique/conseil de gérance.

Le gérant unique/conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.»

Sixième résolution

L'associé unique prend connaissance de la démission de M. Daniel Adam, en tant que gérant B de la Société, cela à compter de la date ci-dessus et lui accorde décharge pour les services rendus en tant que membre du conseil de gérance de la Société.

Septième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

1) Robert Easton, Professionnel en Investissement né le 10 mars 1963 à Hamilton en Ecosse, demeurant au 8 Sheffield Terrace, Londres W8 7NA, Royaume-Uni, en qualité de gérant A de la Société, pour une période illimitée;

2) Zeina Bain, Professionnel en Investissement, née le 21 septembre 1977 à Beyrouth au Liban, demeurant au 22 Clifton Gardens, Londres W9 1DT, Royaume-Uni, en qualité de gérant A de la Société, pour une période illimitée;

3) Robert L. Rosner, Professionnel en Investissement, né le 5 décembre 1959 à New York, U.S.A., demeurant au 73, quay d'Orsay, 75007 Paris, France, en qualité de gérant B de la Société, pour une période illimitée;

4) Thomas von Krannichfeldt, Cadre, né le 15 novembre 1949 à Iseo, Italie, demeurant au 77 Eustis Lane, Ridgefield, CT 06877, Etats-Unis, en qualité de gérant C de la Société, pour une période illimitée; et

5) Werner Interthal, Cadre, né le 19 juin 1946 à Dieburg, Allemagne, demeurant à Dr. Ludwig Opel Str. 62, 65428 Russelsheim, Allemagne, en qualité de gérant C de la Société, pour une période illimitée.

A compter du 30 mars 2007 le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

1) Robert Easton (A gérant);

2) Zeina Bain (A gérant);

3) Robert L. Rosner (B gérant);

4) Thomas von Krannichfeldt (C gérant);

5) Werner Interthal (C gérant); et

6) Jean-François Felix (gérant A).

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Barret, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, Relation: LAC/2007/4251. — Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007126286/211/260.

(070146036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Epic (Premier) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.683.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007123370/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04255. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Gavi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 71.716.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 4 octobre 2007 à Luxembourg

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé:

- de clôturer la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;

- a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans auprès de la société MERCURIA SERVICES, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 48.840.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124173/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03968. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.
